

DÉPLACEMENT DES
PALESTINIENS DE GHAZA

**Le monde vent
debout contre
le "plan Trump-
Netanyahou"**

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 14 - samedi 15 février 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6371 - 21^e année

**SAÛDA ARBANE L'ACCUSE
D'AVOIR VOLÉ SON HISTOIRE**



**Kamel
Daoud
poursuivi
en France**

P 24

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A PRÉSIDÉ, HIER À ADDIS-
ABEBA, LA 34^e SESSION DU FORUM DES CHEFS D'ÉTAT
ET DE GOUVERNEMENT DU MAEP**

« L'Afrique est l'avenir »

► ÉLECTIONS POUR LE CPS DE L'UA
L'Algérie écrase la Maroc

► THÈME CENTRAL DU 38^e SOMMET DE L'UA
Rendre justice à l'Afrique

LIRE EN PAGES 2 & 3



Ph : DR

**RECOMMANDATION
DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE
SUR LES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES
EN ALGÉRIE**

**Pour une loi
incriminant
la France
coloniale**

P 24

**HUIT MOIS APRÈS SON MALAISE
CARDIAQUE**

**Nabil
Bentaleb
autorisé
à jouer**

P 11

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE
- ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30**

LES COURSES EN DIRECT

**18 coursiers
modestes dans
une épreuve
de vitesse**

P 21

RÉSOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DU NORD ET AU SAHEL

Le Royaume-Uni souligne le rôle de l'Algérie

LIRE EN PAGE 4



BHL placé sous enquête

Jeudi dernier, l'AFP (aucun autre média français n'a osé reprendre l'info. Quel courage pour ces donneurs de leçons !) a annoncé que la Direction de la police judiciaire de Paris a ouvert une enquête « pour prise illégale d'intérêts » contre le sulfureux « philosophe » français, Bernard Henry Lévy. Cette enquête fait suite aux accusations portées par le député français, Aymeric Caron et révélées par « Médiapart », le célèbre média français d'investigations. La chaîne télé « ARTE » est accusée « d'avoir financé des documentaires réalisés par BHL alors qu'il préside le conseil de surveillance de la chaîne ». Ces financements concernent plusieurs documentaires de BHL. Le montant total est fixé à près d'un million d'euros. Pour sa défense, BHL assure « avoir renoncé à toute rémunération pour ses documentaires ». Un argument

qui n'a aucun sens quand on dispose, à sa guise, de l'intégralité des financements. De son côté, la chaîne ARTE affirme que « le conseil de surveillance et son président (BHL) n'ont aucune responsabilité ou prérogative éditoriale ». Comme critère pour avoir le droit de tripatouiller dans la caisse d'ARTE, c'est plutôt stupide. BHL se dit « victime d'un harcèlement ». En 2014 déjà, c'était Aymeric Caron qui était la cible de menaces après la diffusion de l'émission « on n'est pas couché », de ses vifs échanges avec l'homme à la chemise amidonnée, Bernard-Henri Lévy. Caron reprochait à BHL de ne pas dénoncer la politique de Netanyahu contre Ghaza qui a, durant l'été de 2014, causé la mort de 2 000 personnes dont les trois quarts sont des civils et 500 enfants ? ». Caron et sa famille avaient, par la suite, reçu des menaces de mort. À tel point où il a fallu les placer sous protection policière. L'enquête d'aujourd'hui, ce n'est plus seulement des échanges verbaux mais des faits

établis de malversations financières qui ont été confiés à la justice. D'ailleurs ce n'est pas la seule affaire où l'implication de BHL est patente. Il est étonnant que cet individu n'ait pas été cité dans le procès en cours concernant le financement libyen de la campagne présidentielle de Sarkozy qui se rend aux audiences avec son collier électronique suite à une précédente condamnation dans l'affaire dite « des écoutes ». Tout le monde se souvient que c'est BHL qui est allé, dès le 3 mars 2011, à Benghazi chercher des Libyens pour les introduire à l'Élysée. Pourquoi cet empressement de BHL à intervenir sur l'agression de la Libye ? Quel intérêt avait-il ? Vu qu'il ne résiste pas à l'attrait de l'argent, tenant compte des tripatouillages de la caisse d'ARTE, que sait-il des fonds libyens pour lesquels Sarkozy est jugé aujourd'hui ? Les juges auraient à gagner d'auditionner BHL sur son rôle dans la chute de Khadafi avant son assassinat. Comme ils auraient à gagner pour savoir si BHL n'a pas bénéficié d'une partie de ce financement libyen. La justice doit vérifier tous ces aspects pour faire toute la lumière sur cette « association de malfaiteurs ». L'enquête ne fait que commencer. A suivre...

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

QUAND LES VÉLÉITÉS DU MAKHAZEN VONT À VAU-L'EAU

L'Algérie écrase le Maroc aux élections pour le CPS de l'UA

Les mensonges du Maroc n'ont pas tenu et son influence dans le continent africain, construite sur la base de la corruption, les pots de vin et un lobbying de bas étage est en train de s'effriter.

Les errements politiques et ses choix de devenir le cheval de Troie qui a permis à l'entité sioniste et aux forces néocolonialistes de s'offrir une marge de manœuvres dans le continent, ont pris fin à la faveur de son élimination des élections pour l'obtention d'un siège au niveau du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est la preuve que les pays africains se sont détournés du régime du Makhzen. Il peut maintenant ruminer sa rancœur puisque l'Algérie se rapproche à grands pas de l'obtention d'un siège au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour la région de l'Afrique du nord, lors des élections reportées au mois prochain, après avoir obtenu 32 voix sur les 33 requises.

L'Algérie, qui se présentera de nouveau à ce poste lors des élections reportées, a battu le Maroc à tous les tours, avec un écart avoisinant le double, l'excluant ainsi de la course après six tours, durant lesquels le Royaume a démontré son incapacité de rivaliser avec l'Algérie, compte tenu de l'écart important dans le nombre des voix (30 voix contre 17 seulement pour le Maroc au sixième tour), avant que l'Algérie n'obtienne 32 voix, ce qui reflète le poids de l'Algérie sur le continent africain et sa forte position.

Une lecture de ces résultats devrait inciter le Maroc à



Selma Malika Haddadi

revoir sa stratégie lui qui s'est rangé dans le camp des pays colonisateurs en envahissant et occupant depuis 1975 le Sahara occidental qu'il tente d'annexer au mépris du droit international et qui a choisi de servir de valet servant de l'entité sioniste en lui fournissant un appui politique et même militaire en envoyant une escouade de son armée massacrer les enfants palestiniens de Ghaza.

Lors de ces élections pour élire le nouveau bureau du CPS de l'UA qui se sont déroulées au premier jour de la réunion du Conseil exécutif de l'UA, l'Algérie a battu les deux autres pays en lice, à savoir la Libye et le Maroc, et ce pour le mandat 2025-2027. Le nombre de votes requis (33 voix) soit les deux tiers des suffrages des États votants, n'ayant pas été atteint, la Commission de l'UA a été contrainte de reporter le vote au mois prochain.

Comme à l'accoutumée et à travers ses campagnes de désinformation contre l'Algérie, le Maroc évite d'admettre qu'il était candidat à ce poste, tout en occultant le fait que c'est l'Algérie qui l'a éliminé. Il faut rappeler dans ce cadre, que le Maroc est en train de perdre la

face devant l'Algérie.

MME SELMA MALIKA HADDADI SOUS LES PROJECTEURS

Sur un autre plan, l'offensive algérienne dans le continent se poursuit. Dans ce cadre, et alors que l'UA s'appête à renouveler les instances dirigeantes de sa Commission, à l'occasion de son 38ème sommet qui s'ouvre aujourd'hui, l'Algérie présente une candidature d'une envergure exceptionnelle pour la vice-présidence de cette institution stratégique, en la personne de son ambassadrice à Addis-Abeba et sa représentante permanente auprès de l'UA, Mme Selma Malika Haddadi. Agée de 47 ans, la candidate, dont la campagne a été lancée officiellement par le chef de la diplomatie nationale, Ahmed Attaf, le 17 décembre 2024 à partir d'Addis-Abeba, est présentée par ses pairs comme une diplomate aguerrie, qui cumule plus de deux décennies d'expérience en faveur de la paix et de l'unité du continent.

Son riche parcours professionnel, ses compétences en matière de leadership, sa vision stratégique et sa compréhension des questions

continentales et internationales font qu'elle incarne réellement les aspirations du continent à la paix, à l'unité et au développement durable. Les différents postes qu'elle a occupés, durant sa carrière de diplomate, l'ont forgé, consolidé son engagement et renforcé sa conviction dans les valeurs panafricaines, puisées dans l'histoire révolutionnaire de l'Algérie. Elle a démontré, tout au long de sa carrière, ses capacités en matière de négociation avec les États membres, les organisations régionales et internationales et les partenaires. L'une de ses qualités est sa grande capacité à bâtir le consensus, à encourager l'innovation et à obtenir des résultats probants, dans des contextes multiculturels et multilingues, elle qui maîtrise parfaitement les trois principales langues de travail au sein de l'UA, à savoir l'arabe, l'anglais et le français. Mme Haddadi s'est illustrée par une gestion habile des missions diplomatiques complexes en représentant, de la meilleure manière, l'Algérie et l'Afrique dans des négociations et des processus d'élaboration de politiques à enjeux d'une extrême importance.

Slimane B.

SOFIANE CHAÏB REÇOIT LA PRÉSIDENTE DU CLUB ALGÉRIEN D'EXCELLENCE ET DE HAUTES COMPÉTENCES

Nos élites à l'étranger prêtes à servir leur pays

Dans le cadre de la poursuite des échanges avec les compétences algériennes à l'étranger, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu jeudi, la présidente du Club algérien d'Excellence et de hautes compétences, Faïza Bouzegza, qui était accompagnée d'un groupe d'experts algériens établis à l'étranger.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre était, « une occasion pour le secrétaire d'État, de s'informer sur le travail du Club afin de valoriser le rôle des compétences nationales résidant à l'étranger et d'être à l'écoute des préoccupations de ses membres et aux objectifs qu'ils cherchent à atteindre dans leur pays d'origine, conformément à leurs expériences acquises au cours de leur parcours académique et professionnel dans différents pays du monde ».

À cette occasion, Chaïb a souligné la « priorité accordée à la valorisation du rôle des compétences algériennes, établies dans différentes parties du monde, dans la nouvelle voie de développement tracée par notre pays et qui progresse à grands pas vers le renforcement de sa souveraineté économique, qui sera accomplie grâce aux efforts conjugués par les enfants du même pays qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Algérie ». Dans ce contexte, Chaïb a souligné « l'engagement total de ses services en coordination avec divers secteurs gouvernementaux pour encourager et faciliter la participation réelle et effective de nos compétences à l'étranger dans divers domaines de développement du pays et pour étudier et suivre les diverses initiatives qui contribuent à cet effort ». De son côté, Bouzegza a exprimé la « grande volonté des compétences nationales à l'étranger de servir leur pays, à la lumière de l'attention accordée par les plus hautes autorités du pays.

Ania N.

FIN DE LA FORMATION DES DIPLOMATES AFRICAINS ACCRÉDITÉS EN ALGÉRIE

Magramane remet les certificats

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane a présidé, jeudi, la cérémonie de remise des certificats de la fin de la deuxième session de formation organisée par l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI), du 9 au 13 février, au profit des diplomates africains accrédités en Algérie, avec la contribution du Fonds arabe d'assistance technique aux pays africains relevant de la Ligue des États arabes. Selon un communiqué du ministère, cette session de formation, dans sa deuxième édition « constitue un autre maillon de la coopération et de la coordination constructive et fructueuse entre

l'Algérie et ses frères africains, notamment dans le domaine de la formation, de la qualification, des échanges de délégations et du partage d'expériences, venant s'ajouter au riche registre des promotions qui se forment et obtiennent chaque année leurs diplômes des écoles, instituts et académies algériennes dans de nombreuses spécialités et domaines ». Il est important de noter que cette cérémonie intervient en même temps que l'annonce de la création d'un institut africain de formation professionnelle à Boumerdes au cours de cette année 2025 en application des orientations du président Tebboune qui s'est engagé en outre à doubler le nombre de bourses destinées aux stagiaires issus des pays africains.

Faut savoir que cet institut accueillera dans un premier temps 300 stagiaires, pour atteindre ensuite une capacité de près 700 stagiaires. Cette même structure regroupera dans un seul institut tous les stagiaires africains qui bénéficieront de bourses de formation en Algérie. Ce projet va « renforcer les capacités nationales » d'accueil des demandes émanant des États africains en formations professionnelles spécialisées dans plusieurs domaines. Cette démarche traduit l'engagement de l'Algérie à consentir des efforts et des moyens humains et financiers pour soutenir et accompagner la dynamique africaine en cours, visant à compter sur ses potentialités locales et complémentaires pour assurer les condi-

tions du développement socio-économique durable, qui a été longtemps entravé par la démarche visant à compter sur la contribution des pays étrangers au continent qui a souvent fait défaut. Il y a lieu de rappeler aussi, dans le même cadre d'idée la décision des autorités algériennes d'augmenter la participation de l'Algérie dans le capital de la Banque africaine d'import-export, (Afreximbank) à concurrence de 2285 actions supplémentaires. Basée au Caire, la Banque africaine d'import-export, est une institution financière multilatérale créée sous le patronage de la Banque africaine de développement (BAD) dans le but de soutenir le commerce africain.

A. N.

TEBBOUNE PRÉSIDE, HIER À ADDIS-ABEBA, LES TRAVAUX DE LA 34^E SESSION DU FORUM DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU MAEP

« L'Afrique est l'avenir »

En sa qualité de président de ce Mécanisme, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné hier matin au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba en Éthiopie le coup d'envoi des travaux du 34^e sommet du Forum des chefs d'État et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Lors de la 34^e session du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP, le président Tebboune a annoncé la contribution volontaire de l'Algérie d'un million de dollars américains pour soutenir les activités du MAEP. Cette initiative, reflète l'engagement constant de l'Algérie en faveur du renforcement des capacités du mécanisme. « Conformément à l'engagement de l'Algérie à soutenir le MAEP, mon pays a décidé d'accorder une contribution volontaire d'un million de dollars afin de soutenir le processus d'évaluation et la mise en œuvre des recommandations qui en découlent », a déclaré le chef de l'État dans son allocution d'ouverture. Le président Tebboune a également affirmé que l'Algérie « restera un partenaire actif dans la promotion du rôle et des missions de ce mécanisme ». Soulignant l'importance du MAEP, il l'a qualifié « d'instrument essentiel pour évaluer les politiques publiques, renforcer les réformes et favoriser le développement ainsi que la stabilité du continent africain ». Le président Tebboune a, en ce sens, insisté sur la nécessité de travailler dans un esprit



Ph: DR

de solidarité et de responsabilité face aux défis auxquels l'Afrique est confrontée, notamment les difficultés financières qui entravent le bon fonctionnement du MAEP. « La situation financière critique du mécanisme constitue un véritable obstacle à la pérennité de ses activités, en raison du retard accusé par certains pays dans le paiement de leurs contributions, ce qui a un impact direct sur la mise en œuvre de ses programmes », a-t-il averti. Le chef de l'État a ainsi exhorté les États membres à honorer leurs engagements financiers, que ce soit en régularisant leurs arriérés ou en accordant des contributions volontaires, selon leurs capacités. « J'appelle nos frères des pays membres à honorer leurs engagements financiers en payant les charges ou à apporter des contributions volontaires suivant les capacités de chaque État », a-t-il recommandé. En outre, il a souligné que cette réunion représente « une étape clé pour renforcer le rôle du MAEP en tant que cadre parti-

culier d'amélioration de la gouvernance et pour poursuivre les efforts visant à trouver des solutions durables aux défis auxquels font face les pays africains ». « À travers notre engagement nous pourrions construire des institutions capables de réaliser le développement et garantir une vie meilleure pour nos peuples... L'Algérie restera un partenaire efficace pour le MAEP », a-t-il ajouté.

UNE AGENCE POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE AFRICAINE

Autre question importante, le président de la République a affirmé, à cette occasion, que la création de l'Agence de notation africaine représente un nouveau jalon pour le développement de l'économie africaine et aura un impact positif pour tous les pays du continent. Dans son allocution à l'ouverture de la session du MAEP, le président Tebboune a estimé que l'Agence de notation africaine « représente un nouveau jalon pour le dévelop-

pement de l'économie de l'Afrique et aura un impact entièrement positif pour ses pays », se félicitant de « la création de ce nouveau mécanisme et adressé ses sincères salutations aux initiateurs de cette démarche. » À ce propos, il a insisté sur la nécessité d'« œuvrer de concert pour assurer la crédibilité » de cette Agence, sans laquelle elle ne serait pas efficace », ajoutant: « nous devons nous éloigner des évaluations non scientifiques, illogiques et antiéconomiques et par conséquent, je pense que nous devons faire notre propre évaluation avant d'être évalués par les autres ».

Après avoir exprimé ses vœux de succès à cette agence qui marque « le parachèvement du socle économique », le Président s'est adressé aux dirigeants africains: « vous trouverez en l'Algérie un pays frère, militant aux côtés de l'Afrique pour sa réussite », soutenant que « L'Afrique est l'avenir, et le monde entier le sait ».

Sarah O.

THÈME CENTRAL DU 38^E SOMMET DE L'UA QUI S'OUVRE AUJOURD'HUI

Rendre justice à l'Afrique

Le 38^e sommet de l'Union africaine de deux jours prévu, aujourd'hui et demain à Addis-Abeba, se concentrera sur la promotion de la cause de la justice et le paiement des réparations aux Africains, étape concrète vers la réparation des torts historiques et la promotion de l'apaisement chez les peuples du continent et les personnes d'ascendance africaine. Le thème retenu cette année: « La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations », a été choisi par les chefs d'État et de gouvernement lors de la 37^e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union qui s'est tenue en février 2023 à Addis-Abeba. L'objectif visé est de contribuer à rassembler les citoyens africains et la diaspora africaine pour construire un front commun et uni, pour la cause de la justice et du paiement des réparations aux Africains pour les crimes historiques et les atrocités de masse commises contre les Africains et les personnes d'ascendance africaine, notamment la colonisation, l'apartheid et le génocide. Il s'agit d'élaborer une position africaine commune sur les réparations et l'apaisement, ainsi que pour mettre en place un programme d'action UA. Cette position devrait porter sur une série d'initiatives visant à remédier aux injustices historiques découlant de la colonisation, de l'esclavage et de la discrimination systématique, notamment: la reconnaissance historique, les réparations financières, la restitution des terres, la préservation culturelle, les réformes politiques, la responsabilité internationale et l'autonomisation des communautés. Les dirigeants africains devraient, dans ce contexte, mettre l'accent sur la nécessité de reconnaître et de documenter les impacts du colonialisme et de l'esclavage sur les sociétés africaines. Cela comprend la recherche et la reconnaissance publique des injustices subies par les peuples africains au fil des siècles. S'agissant des réparations financières, les propositions présentées jusque-là comprennent souvent des paiements compensatoires aux nations et communautés africaines touchées par l'exploitation coloniale. Cela pourrait également impliquer des investissements dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé pour soutenir le développement économique. Dans leur quête de justice et de réparation des torts passés, les Africains devraient également s'attaquer aux problèmes de propriété foncière et de restitution, en particulier dans les pays où les terres ont été confisquées aux populations autochtones. Cela peut impliquer la restitution des terres ou l'indemnisation des communautés pour les territoires perdus.

RESTAURER LE PATRIMOINE CULTUREL

L'accent devrait être mis, par ailleurs, sur les efforts à déployer pour restaurer et promouvoir le patrimoine culturel africain qui a été supprimé ou détruit pendant la période coloniale. Cela comprend le financement des institutions culturelles, des programmes éducatifs et la restitution des objets culturels. Sur le plan des réformes politiques à engager, les Africains devraient plaider en faveur de changements dans les politiques qui perpétuent les inégalités et la discrimination à travers la réalisation de réformes dans les domaines de l'éducation, de la santé et des politiques économiques qui affectent de manière disproportionnée les communautés africaines.

Ania N.

À LA VEILLE DU SOMMET DE L'UA

Les regards braqués sur Tebboune

À son arrivée, hier matin, au siège de l'Union africaine, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a immédiatement entamé une série d'entretiens avec ses homologues et hauts responsables de gouvernements africains. Dans ce cadre, un accueil exceptionnel lui a été réservé par le Premier ministre éthiopien. Les échanges du Président Tebboune avec ses homologues s'inscrivent en prélude à la 38^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA qui s'ouvre aujourd'hui et s'achève demain. Ces rencontres de haut niveau permettent de

renforcer les liens bilatéraux et multilatéraux entre l'Algérie et ses partenaires africains. Notant que l'Algérie continue de jouer un rôle actif dans le développement du continent africain, notamment à travers sa participation aux différentes instances de l'organisation panafricaine. Dans ce cadre, les dirigeants africains, dont le président algérien, se réuniront aujourd'hui et demain, à Addis-Abeba pour le sommet annuel de l'UA, qui se penchera sur plusieurs dossiers. Par ailleurs, il convient de souligner que la délégation algérienne, conduite à Addis-Abeba par le président Abdelmadjid Tebboune, compre-

nait plusieurs ministres et hauts responsables de l'État, dont le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, ainsi que la secrétaire d'État chargée des Affaires africaines, Salma Bekhta Mansouri. Étaient également présents l'ambassadeur permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Ammar Benjama, et l'ambassadrice d'Algérie en Éthiopie, Salma Malika Hedadi, cette dernière étant notre candidate à la vice-présidence de la Commission de l'UA.

S. O.

EN MARGE DES TRAVAUX DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Attaf s'est entretenu avec plusieurs de ses homologues africains

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger ainsi que des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a tenu, jeudi à Addis-Abeba, une série d'entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues africains, en marge des travaux du Conseil exécutif de l'Union africaine. Dans ce cadre, Ahmed Attaf s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Gedion Timotheos, le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération d'Afrique de l'Est de la République unie de Tanzanie, Mahmoud Thabit

Kombo, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Zambie, Mulambo Haimbe, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, Dhoïhir Dhoulkamal, ainsi que le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Gambie, Mamadou Tangara.

L'entretien avec Ahmed Attaf et son homologue éthiopien a permis d'examiner les perspectives de renforcement des relations bilatérales en prévision de la tenue de la commission intergouvernementale mixte. Les deux parties ont également discuté des principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil exécutif et du sommet de

l'Union africaine. Avec le chef de la diplomatie sud-africaine, les discussions ont porté sur les enjeux continentaux prioritaires, dans un esprit de concertation et de coordination. Les deux ministres ont également évoqué les priorités de la présidence sud-africaine du G20 et les préparatifs liés à la participation de l'Algérie aux réunions prévues dans ce cadre. Quant à l'entretien avec le ministre tanzanien, il a été consacré à la préparation des échéances bilatérales de haut niveau et à la consolidation du soutien aux causes justes en Afrique.

Avec son homologue zambien, Ahmed Attaf a abordé les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale et de coordination au sein de l'Union africaine, notam-

ment dans le cadre de l'adhésion des deux pays au Comité des Dix, chargé de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies. Par ailleurs, l'entretien entre Attaf et son homologue comorien a porté sur les moyens d'intensifier les relations bilatérales et de renforcer la concertation aux niveaux arabe et africain.

Enfin, Ahmed Attaf s'est entretenu avec le ministre gambien des Affaires étrangères, dont le pays assure la présidence de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Les discussions ont porté sur les concertations en cours concernant la tenue d'une réunion ministérielle d'urgence de l'OCI afin d'examiner l'évolution de la situation en Palestine.

Sarah O.

CÉRÉALES ET VIANDES ROUGES

Les exportations françaises vers l'Algérie tendent vers zéro en 2025

Les répercussions économiques désastreuses pour la France, entraînées par la crise dans les relations algéro-françaises ont été évoquées par le journal français «L'Opinion» qui a mis l'accent sur le secteur agro-alimentaire.



Ce journal note que les exportations agricoles totales françaises vers l'Algérie ont baissé régulièrement depuis 2022 et il estime qu'une forte baisse est attendue en 2024. Les experts cités par «L'Opinion» se réfèrent aux professionnels du secteur céréalier en France et affirment qu'ils s'attendent à ce que les importations algériennes de céréales à partir de la France tendent vers zéro en 2025. Idem pour les exportations françaises de viandes rouges. Selon le journal, en 2024, les exportations ont chuté d'un quart entre janvier et novembre par rapport à la même période en 2023. Pour «L'Opinion

», la situation est pire pour la plupart des produits manufacturés qui étaient destinés à l'Algérie. Le journal français met cette situation sur le compte de l'alignement du président Emmanuel Macron sur la position marocaine en annonçant son soutien au plan d'autonomie du régime marocain au Sahara occidental. En fait, s'agissant des céréales, on sait que le président Abdelmadjid Tebboune a réitéré à plusieurs reprises son engagement à atteindre l'autosuffisance pour certaines cultures stratégiques en 2025 et 2026. Ainsi, dans son discours prononcé après sa prestation de serment au Palais des

nations, en septembre dernier, le président Tebboune avait rappelé que des avancées significatives dans la production agricole, notamment dans les cultures stratégiques, ont été réalisées « grâce à une carte agricole élaborée selon des critères scientifiques et à la poursuite de l'établissement de partenariats internationaux dans le secteur agricole avec des pays amis et frères leaders dans les filières stratégiques comme le lait et les céréales ». Il s'agit, avait-il expliqué, de « réduire les importations ». Cela ne concerne pas les opérations d'importation des matières premières utilisées dans la production et

dans les industries vitales. Le président Tebboune l'a fait savoir lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée en octobre dernier, précisant que le reste des opérations d'importation est soumis à une autorisation préalable. Le président de la République avait alors affirmé que l'Algérie n'avait jamais interdit et n'interdira pas l'importation, ajoutant qu'elle y recourait seulement si besoin est, dans le but de promouvoir la production nationale et de protéger ses réserves financières, ce qui est à même de conforter son économie et de préserver sa stabilité. Le président de la République a insisté en plusieurs occasions, que la restriction des importations ne doit pas se faire au détriment de la satisfaction des besoins essentiels du citoyen. Lors d'une de ses entretiens périodiques avec des représentants de médias nationaux, le président Tebboune avait souligné que « les pénuries sur le marché étaient inacceptables compte tenu de la disponibilité de la Production locale et de l'autorisation de l'importation », et réaffirmé que « la rationalisation des importations -comme affirmé à plusieurs reprises- ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen ».

M. R.

RÉSOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DU NORD ET AU SAHEL

Le Royaume-Uni souligne le rôle de l'Algérie

L'importance de l'Algérie pour le Royaume-Uni en tant que partenaire politique et économique, et son rôle pour la paix et la stabilité en Afrique du Nord et dans la région du Sahel, ont été soulignées par le Speaker de la Chambre des Communes du Parlement britannique, Lindsay Hoyle au cours d'un entretien mardi avec l'ambassadeur d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid, au siège du Parlement qui a arboré pour l'occasion l'emblème national. A cette occasion, Lindsay Hoyle a fait part de sa disponibilité à maintenir le contact avec la représentation diplomatique algérienne et souhaité un échange de visites entre les parlementaires des deux pays. De son côté, Nourredine Yazid a exprimé le souhait d'accélérer la mise en place du Groupe d'amitié parlementaire algéro-britannique, issu de la nouvelle législature. En effet, cette rencontre intervient à la suite de la reconfiguration du parlement britannique issue des élections générales du 4 juillet 2024. Elle a permis à Nourredine Yazid d'aborder avec son interlocuteur « les perspectives de coopération entre les deux parlements et les mécanismes nécessaires pour la développer davantage, avant d'échanger les points de vue sur nombre de questions régionales et internationales d'actualité ». Dans le domaine

de la coopération interparlementaire, l'importance de nouer un courant d'échanges dense et fructueux entre les Chambres des deux pays a été mise en avant. Nourredine Yazid s'est réjoui, à ce propos, du rôle « positif » de la fondation « Westminster Foundation for Democracy » qui a développé des actions avec les deux Chambres du parlement algérien. Au cours de l'entretien, le Speaker de la Chambre des Communes du Parlement britannique a salué « la qualité de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt », estimant nécessaire pour son pays « de tirer profit des ressources naturelles abondantes que l'Algérie recèle en élargissant et en approfondissant le partenariat à d'autres secteurs notamment l'énergie et le tourisme ». L'ambassadeur d'Algérie à Londres et le Speaker de la Chambre basse se sont félicités, en outre, de « l'excellence des relations algéro-britanniques qui ont toujours été empreintes de respect et d'amitié, et connaissent un dynamisme et un épanouissement croissants ». A ce sujet, l'Ambassadeur d'Algérie a assuré son hôte, qui souhaitait un raffermissement des liens multiformes, que les réformes politiques et économiques que connaît l'Algérie sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, « permettront aux deux pays de

bâti sur le potentiel commun qui reste insuffisamment exploité, en dépit des progrès enregistrés ces dernières années en termes de volume d'échange ». Tout récemment, au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président Tebboune, l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James Robert Stephen Downer, a affirmé, que l'Algérie est un partenaire essentiel pour le Royaume-Uni en Afrique », soulignant que le Gouvernement de son pays « est prêt à aller de l'avant dans le renforcement de sa coopération avec l'Algérie dans tous les domaines ». Il a rappelé que les relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni sont « solides et reposent sur le partenariat et le respect mutuel », et que les deux pays étaient « liés par des relations étroites dans les domaines du commerce, de la défense, de la culture et de l'éducation ». James Robert Stephen Downer a affiché la volonté de son pays de « développer son partenariat avec l'Algérie dans la lutte contre le changement climatique et pour relever les défis de la transformation dans le secteur énergétique » et de « renforcer davantage la dynamique de l'industrie et des services pour soutenir la croissance dans les deux pays ».

M. R.

STATUT PARTICULIER ET SYSTÈME DE COMPENSATION DE L'ÉDUCATION

Les syndicats appelés à présenter leurs propositions dans les délais fixés

A une semaine de l'expiration des délais fixés aux organisations syndicales accréditées auprès du secteur, pour soumettre leurs observations et propositions sur le statut particulier et le système de compensation, le ministère de l'Éducation nationale a appelé, jeudi dans un communiqué rendu public, les organisations, qui n'ont pas encore présenté leurs propositions, au respect des délais impartis. Dans son

communiqué, le Men a tenu toutefois à saluer l'adhésion positive des organisations syndicales qui ont fait preuve de professionnalisme en assurant le bon déroulement de la scolarité des élèves et la protection des établissements scolaires, précisant qu'il « a reçu les propositions de 13 organisations syndicales ». Le ministère a également réaffirmé son « engagement à promouvoir un dialogue responsable, à ouvrir des

canaux de communication avec les partenaires sociaux afin d'améliorer les conditions des travailleurs et à garantir le bon fonctionnement du secteur ». Il a aussi souligné « sa responsabilité envers tous les corps du secteur, les corps spécifiques de l'Éducation nationale et les corps communs, et son engagement à protéger le droit des partenaires sociaux à exercer leur droit syndical en toute liberté dans le cadre

des lois 23-02 relatives à l'exercice du droit syndical, et 23-08, et leurs textes d'application, notamment le décret exécutif n 23-361 ». Dans ce contexte, « le ministère appelle les organisations syndicales à respecter les conditions de conformité et les exigences de représentativité fixées par la loi 23-02, et les invite à redoubler d'efforts pour construire un État de droit », conclut le communiqué.

Ania N.

ANIE

Les candidats ont jusqu'à demain à minuit pour déposer leurs dossiers

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé jeudi dans un communiqué, aux formations politiques dont les dossiers des candidats pour les prochaines sénatoriales partielles ont été rejetés, la possibilité de déposer des dossiers pour de nouveaux candidats jusqu'à dimanche prochain à minuit (demain NDLR). À ce propos, l'ANIE a indiqué que l'opération de dépôt des dossiers des nouveaux candidats des partis politiques « se fera selon les mêmes formalités et délais légaux et ce, jusqu'au 16 février 2025 à minuit ». L'opération de remise des formulaires de déclaration de candidature des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya désirant se porter candidats aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, avait débuté le 23 janvier dernier au siège de la délégation de wilaya de l'autorité, territorialement compétente et ce, suite à la convocation du Corps électoral en vertu du décret présidentiel n 25-56 du 22 janvier 2025.

A. N.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION L'ANIE accepte 236 dossiers de candidature

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature acceptés pour les élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 236 dossiers sur 438 dossiers déposés, a fait savoir un bilan de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Selon la même source, « le nombre de formulaires de déclaration de candidature retirés a atteint depuis le lancement de l'opération, 598 formulaires, alors que celui des dossiers de candidature déposés s'est élevé à 438 dossiers ». Ajoutant que, « le nombre de dossiers de déclarations de candidature acceptés s'est élevé à 236 dossiers, dont 126 dossiers de candidats, parrainés par 15 partis politiques et 110 dossiers de candidats indépendants ». L'ANIE a précisé que, « pour les dossiers rejetés, au nombre de 94, 45 dossiers de candidature avaient été rejetés du fait de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, tandis que 45 dossiers ont été rejetés pour lien avec les milieux de l'argent sale et des affaires douteuses ». En outre, « quatre autres dossiers ont été écartés à cause de la situation des candidats vis-à-vis de l'administration fiscale ». Le bilan fait état de « 36 recours au niveau des tribunaux administratifs, dont vingt-six ont été rejetés et six retenus, tandis que quatre sont en cours d'examen », d'après le bilan. Quant au nombre des recours au niveau des tribunaux administratifs d'appel, la même source a noté qu'« il s'élève à seize en appel, dont douze rejetés et quatre acceptés ». Le nombre de dossiers de déclaration de candidature en cours d'examen a atteint 108 dossiers, a révélé le bilan.

L.Zeggane

PARTENARIAT AVEC OMAN ET LA TURQUIE

Prometteuses perspectives d'investissement dans l'Énergie et Les Mines

Bonnes nouvelles pour le secteur de l'Énergie et des Mines en Algérie : des perspectives prometteuses d'investissement sont annoncées par les partenaires omanais et turcs.

Le président exécutif de la société omanaise "United Business", Said Al Hajri, qui a été reçu ce jeudi, par le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé son intérêt d'investir dans le secteur en Algérie. Un communiqué du ministère a fait savoir que les deux parties ont abordé les voies et moyens de renforcer la coopération et les opportunités d'investissement entre les sociétés du secteur et "United Business", dans des domaines englobant la recherche et le développement dans les industries pétrochimiques, le développement de la chaîne des valeurs inhérentes à l'industrie de l'aluminium, ainsi que les analyses de laboratoire liées aux industries du pétrole et du gaz. A cette occasion, le président exécutif de "United Business" a présenté une vision d'investissement ambitieuse pour ces domaines en Algérie. La même source indique que Mohamed



Ph : DR

Arkab a mis l'accent sur "l'importance que porte l'Algérie au développement des industries manufacturières sur le plan local, en vue d'apporter une plus-value et de renforcer l'économie nationale, en focalisant sur l'exploitation durable et efficace des ressources locales". Les deux parties sont convenus de "former une équipe de travail conjointe qui comprend des experts des deux côtés, en vue d'examiner les propositions de la société omanaise, dans l'objectif de déterminer les projets prioritaires et de les concrétiser sur le terrain, au service des intérêts mutuels et pour le renforcement de la coopération fructueuse entre les deux pays", selon la même source. La veille, mercredi, en visite de travail en Algérie dans

le cadre du suivi des conclusions de la visite d'État effectuée, par le président Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman (28 au 30 octobre 2024), la délégation officielle du Sultanat d'Oman, conduite par le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), Abdulsalam bin Mohammed Al Murshidi, a rencontré Mohamed Arkab qui a affirmé la disponibilité de l'Algérie à soutenir les projets de coopération et de partenariat relatifs à son secteur. Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman auprès de l'Algérie et de nombre de présidents exécutifs de sociétés relevant de l'OIA, ainsi que de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Kari-

ma Tafer, du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et de cadres du ministère. Ont été évoqués : les partenariats scellés entre les entreprises algériennes et omanaises, dont la coopération entre le Groupe "Sonatrach" et le Groupe "Suhail Bahwan" en matière de produits pétrochimiques et de production d'engrais, tels que l'ammoniac et l'urée ainsi que le projet d'engrais basé à Arzew (Oran), et la coopération entre "Sonatrach" et les sociétés "Abraj" et "Okio" pour l'exploration et la production en matière d'hydrocarbures. Par ailleurs, Noureddine Yassaâ a reçu, ce jeudi à Alger, au siège du ministère, le président de l'entreprise turque "Renecore", Mesut Toprak. Les potentialités offertes pour développer des partenariats stratégiques soutenant les efforts de l'Algérie en matière de transition énergétique et de diversification des sources d'énergie, en phase avec les tendances mondiales vers des énergies propres et durables, ont été évoquées. Il s'agit des opportunités de coopération et le renforcement des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne les projets d'énergies solaire photovoltaïque et éolienne.

M'hamed Rebah

ALGÉRIE-SLOVÉNIE Le renforcement de la coopération dans le domaine des technologies spatiales examiné

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah s'est entretenu, jeudi, avec la directrice du Bureau spatial slovène, Tanja Permozer, avec laquelle il a abordé les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des start-up activant dans les technologies, les applications spatiales et l'intelligence artificielle (IA). Dans une déclaration à la presse au terme des entretiens, Ouadah a affirmé que cette rencontre était « l'occasion d'échanger les expertises et de développer des partenariats bilatéraux gagnant-gagnant entre les deux pays dans le domaine des start-up activant dans les technologies, les applications spatiales et l'IA ». Il a souligné que la rencontre intervient « en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant encouragement des start-up algériennes activant dans le domaine spatial ». De son côté, Permozer a affirmé la volonté de son pays d'« approfondir la coopération avec l'Algérie dans le domaine des technologies spatiales », rappelant que la Slovénie, depuis janvier écoulé, est membre à part entière au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Ania N.

L'AMBASSADEUR DE LA MALAISIE EN ALGÉRIE :

« Les entreprises de mon pays veulent des partenariats sérieux »

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, à Alger, l'ambassadeur de la Malaisie en Algérie, Rizany Irwan Muhammad Mazlan, avec lequel il a convenu d'organiser des rencontres avec des sociétés malaisiennes pour examiner les opportunités de partenariat, selon un communiqué du groupe public. D'après la source, « la rencontre, qui s'est déroulée en présence de nombre de cadres dirigeants du groupe, s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'élargissement du champ de partenariat étranger de « Sonelgaz ». Dans ce cadre, Adjal a passé en revue « les capacités humaines, matérielles et techniques du groupe, la réunion ayant été une occasion pour faire connaître ses fonctions, son organigramme, son capital humain, outre la formation, la politique de fabrication et de domiciliation des services. Pour sa part, l'ambassadeur malaisien a exprimé « la volonté des entreprises malaisiennes du secteur de l'énergie de créer des « partenariats sérieux » avec Sonelgaz, notamment en matière d'échange d'expertise et de formation et de développement de l'hydrogène vert ». Au terme de la rencontre « les deux parties se sont entendues pour programmer des rencontres bilatérales entre Sonelgaz, les sociétés énergétiques et les investisseurs économiques malaisiens en vue d'examiner les opportunités d'appui au partenariat entre les deux pays », a conclu le communiqué du groupe.

L. Z.

5E SESSION DES CONSULTATIONS POLITIQUES ALGÉRO-GRECQUES

Un dialogue stratégique pour renforcer la coopération bilatérale

Le SG du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a coprésidé, avec la vice-ministre grecque des Affaires étrangères chargée des Affaires européennes, Alexandra Papadopoulou, la cinquième session des consultations politiques algéro-grecques. Cette rencontre, qui s'est tenue jeudi au siège du ministère, a permis d'examiner l'état des relations bilatérales et d'explorer les voies de leur renforcement. Cette session a constitué une opportunité majeure pour passer en revue l'état actuel des relations entre les deux pays. Les discussions ont notamment porté sur la pro-

grammation de la troisième session du Comité mixte de coopération économique, scientifique et technique. Les deux parties ont exploré les possibilités de collaboration dans divers secteurs stratégiques. Plusieurs domaines prioritaires ont été identifiés pour approfondir la coopération bilatérale, notamment la promotion des investissements, le commerce, la culture, l'énergie, le tourisme, les transports, les services et la santé. Également, les consultations ont abordé des questions d'intérêt commun, particulièrement la cause palestinienne, la question du Sahara occidental et les développements

en Libye et dans la région du Sahel. Les deux parties ont constaté une convergence de vues concernant les défis actuels et la nécessité de soutenir les efforts internationaux visant à trouver des solutions durables à ces crises. Cette session s'inscrit dans la continuité du renforcement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Grèce, à l'instar des récentes consultations politiques avec d'autres partenaires comme le Bangladesh dans le secteur énergétique et la Russie lors de leur quatrième session de consultations politiques.

Sarah O.

REPRISE DES ACTIVITÉS DU COMPLEXE "ALRAR" APRÈS L'INCENDIE DU 27 NOVEMBRE 2024

Hachichi rend hommage aux travailleurs

Le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué jeudi une visite de terrain à la direction régionale (Stah) dans la wilaya d'Illizi où il a rencontré les travailleurs du complexe (Alrar) auxquels il a exprimé « sa considération et sa reconnaissance pour les efforts colossaux consentis », saluant leur « dévouement et détermination face aux problèmes techniques induits par l'incident enregistré le 27 novembre 2024 ». Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, Le P-DG de Sonatrach s'est félicité « du haut sens de responsabilité dont ont fait preuve les travailleurs lors des opérations de maintenance et de mise en service des trois trains de production, ce qui a permis la reprise des activités du complexe et la repri-

se de la totalité de sa capacité de production », précise le document. La rencontre a été une occasion pour les travailleurs d'exprimer et de partager leurs avis sur les opérations de maintenance et d'équipement en prévision du redémarrage du complexe, « un véritable défi qu'ils ont réussi à relever en un temps record grâce à la conjugaison de leurs efforts ». Au terme de la rencontre, Hachichi a souligné que la réussite de Sonatrach est le fruit de « l'engagement et du dévouement de ses travailleurs », soulignant « l'importance de continuer à travailler avec sérieux pour préserver la place de leader du groupe dans le secteur de l'énergie ». Il a réaffirmé, en outre, « l'engagement de la société à assurer un environnement de tra-

vail stimulant et encourageant, permettant d'accomplir davantage de réalisations ». Hachichi a, enfin, affirmé que « la ferme volonté et l'action collective sont la clé pour surmonter les défis et réaliser les grandes attentes ».

Pour rappel, le 27 novembre dernier, un incendie est survenu au niveau du train de production N1 du complexe gazier (Alrar), mais a été vite maîtrisé par les équipes d'intervention.

A. N.

ALGÉRIE-NIGER

Cap sur le renforcement de la coopération dans le secteur des ressources en eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a reçu à Alger, le ministre nigérien de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, Maizama Abdoulaye, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine des ressources en eau, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur nigérien à Alger, Aminou Malam Manzo, l'accent a été mis sur « les moyens à même de promouvoir les mécanismes de coopération conjointe dans le secteur de l'hydraulique au niveau des relations amicales entre les deux pays », a ajouté le communiqué. Précisant que « les deux parties ont également insisté sur le renforcement de la coopération dans les domaines de gestion des ressources en eau et d'échange d'expertise technique en vue de contribuer au développement durable dans les deux pays », a conclu la même source.

L.Z.

DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS DE GHAZA

Le monde vent debout contre le plan Trump-Netanyahou

Les initiatives américaines visant à redessiner l'avenir de la Palestine selon la vision de Donald Trump et Benyamin Netanyahou suscitent une opposition massive à travers le monde. Des dirigeants et institutions internationales ont clairement exprimé leur rejet de toute tentative d'exclure Ghaza de l'État palestinien ou de déplacer de force sa population, dénonçant un projet illégal et inacceptable.

L'Allemagne, par la voix de son ministre d'État à la coopération internationale, Nils Anin, a réaffirmé que Ghaza « restera palestinienne » et fera partie intégrante du futur État indépendant.

Lors d'une rencontre avec le Premier ministre palestinien Mohamed Mustafa à Ramallah, le responsable allemand a également annoncé une aide de 10 millions d'euros pour soutenir les PME palestiniennes, tout en rappelant que Berlin avait déjà fourni 302 millions d'euros d'aide humanitaire depuis le début de l'agression sioniste sur Ghaza.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, a lui aussi exprimé une opposition ferme à toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens, affirmant que « Ghaza n'est pas à vendre ». Il a rappelé que la bande de Ghaza faisait partie intégrante du futur État palestinien dans les frontières de 1967, avec ElQods-Est comme capitale. Aboul-Gheit a dénoncé les attaques continues de l'occupation en Cisjordanie occupée et annoncé la tenue d'un sommet arabe d'urgence au Caire le 27 février pour faire face aux nouvelles menaces pesant sur la cause palestinienne. Sur le plan diplomatique, les pays arabes renforcent leur coordination. Une réunion de haut niveau est prévue à Riyad le 20 février, réunissant l'Arabie saoudite, l'Égypte, les



Émirats arabes unis, le Qatar, la Jordanie et la direction palestinienne. Selon des sources diplomatiques, ce sommet visera à adopter une réponse unifiée au plan américain et à réaffirmer le refus catégorique de tout déplacement de la population palestinienne hors de Ghaza. L'opposition au projet de Trump s'étend également à l'Europe.

En Espagne, le Parlement a adopté une résolution renforçant l'aide humanitaire à Ghaza et rejetant toute tentative d'expulsion des Palestiniens. La majorité des partis politiques, à l'exception de l'extrême droite pro-Trump, ont soutenu cette initiative qui insiste sur la reconstruction du territoire palestinien selon les principes du droit international et des droits humains. Face à ces prises de position fermes, le projet américain visant à placer Ghaza sous contrôle étranger et à forcer l'exil de sa population apparaît de plus en plus isolé sur la scène internationale.

La mobilisation croissante des pays arabes et européens marque un rejet unanime des tentatives de liquidation de la cause palestinienne, réaffirmant que seule une solution fondée sur le droit international garantira une paix durable et juste.

UN MESSAGE FORT À L'ADRESSE DE WASHINGTON ET DE TEL-AVIV

Lors de la manifestation, Mohamed Ali Al-Houthi, membre du Conseil politique suprême, s'est directement adressé à l'ancien président américain Donald Trump, affirmant que "ni la puissance militaire américaine ni le soutien de Washington à l'occupant sioniste ne parviendront à chasser les Palestiniens de leur terre". Il a réaffirmé le soutien total du Yémen à la cause palestinienne, avertissant que "les États-Unis verront la puissance du Yémen comme ils ne l'ont jamais vue auparavant". Al-Houthi a également évoqué la récente collision du porte-avions américain "USS Harry S. Truman" avec un autre navire, soulignant que cet incident reflète "l'état de panique et de confusion des forces navales américaines face aux opérations des forces armées yéménites". Enfin, il a exhorté l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Égypte à "rejeter toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens et à diriger leurs armes vers l'ennemi véritable de la nation". Il a également appelé ces pays à cesser leur guerre contre le Yémen et à mettre fin aux conflits internes dans la région.

M. Seghilani

LA RÉSISTANCE MAINTIENT LA PRESSION SUR L'OCCUPATION Trois détenus israéliens libérés

La résistance palestinienne poursuit la mise en œuvre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza. Les Brigades Al-Qassam, branche armée du mouvement Hamas, ont annoncé la libération de trois otages israéliens aujourd'hui, dans le cadre de la sixième vague d'échanges de prisonniers.

Dans un communiqué publié vendredi, le porte-parole des Brigades, Abu Obeïda, a révélé l'identité des trois détenus israéliens qui seront relâchés : Sasha Alexander Troubenov, Sagi Dekel Han et Yair Horn. Parallèlement, le Bureau d'information des prisonniers a confirmé que l'occupant israélien libérera samedi 36 prisonniers palestiniens condamnés à perpétuité, ainsi que 333 détenus originaires de Ghaza, arrêtés après le 7 octobre 2023. Cette libération s'inscrit dans la sixième vague de l'échange en cours.

Alors que la première phase de l'accord de trêve se poursuit, la seconde phase, qui devait démarrer depuis une semaine, se heurte au blocage de l'occupant israélien. Un cadre de la résistance palestinienne, s'exprimant auprès de la chaîne Al-Mayadeen, a accusé le Premier ministre de l'occupant, Benyamin Netanyahou, de fuir les négociations, bénéficiant d'un soutien américain et de l'ancienne "planification Trump" pour le déplacement forcé de la population de Ghaza. Selon lui, la délégation israélienne envoyée à Doha n'a apporté aucune nouvelle proposition et s'est contentée de remettre la liste des otages restants. Un signe, selon la résistance, d'un changement de posture israélien, visant à ignorer cette seconde phase des négociations.

Le cadre palestinien a également souligné que les otages détenus par la résistance constituent un levier stratégique, forçant l'occupant à reprendre le dialogue. Toutefois, il a affirmé que les États-Unis n'exercent aucune pression sur Israël pour relancer les négociations. Malgré ces obstacles, le porte-parole du Hamas, Abdel Latif Al-Qanoua, a affirmé que la résistance demeure attachée à l'accord de cessez-le-feu et exige que l'occupant israélien en respecte pleinement les termes.

M. S.

EN SOUTIEN À GHAZA

Plusieurs manifestations à travers le monde

Le mouvement de solidarité avec la Palestine s'étend bien au-delà des frontières du Yémen. Jeudi, plusieurs villes brésiliennes ont été le théâtre de manifestations massives devant les ambassades et consulats américains, dénonçant le soutien de Washington à l'occupation sioniste et les déclarations de Donald Trump sur le déplacement des Palestiniens de Ghaza. À São Paulo, Brasília, Rio de Janeiro et d'autres grandes villes, des milliers de manifestants ont répondu à l'appel de la "Front National pour la Palestine", une coalition regroupant des organisations palestiniennes, arabes, syndicales et politiques brésiliennes. Lors d'une prise de parole, Thouraya Maslah, coordinatrice du "Front de défense du peuple palestinien", a souli-

gné que "la poursuite de l'agression contre Ghaza exige une mobilisation internationale immédiate". De son côté, Carlos Alberto, coordinateur du mouvement "Intifada de la jeunesse populaire", a affirmé que "la cause palestinienne est aujourd'hui un symbole de la lutte contre l'impérialisme et le sionisme". En Allemagne, le Festival international du film de Berlin a également été marqué par une manifestation pro-palestinienne devant le lieu de la cérémonie d'ouverture, malgré des températures glaciales et la neige. Les manifestants ont voulu utiliser cet événement culturel d'envergure mondiale pour sensibiliser à la situation en Palestine, alors que les déclarations de Trump sur le déplacement forcé des Palestiniens ont suscité une vague de condamna-

tions internationales, y compris de la part de l'Égypte. Ces mobilisations confirment que la solidarité avec Ghaza et la cause palestinienne ne faiblit pas, et que les peuples du monde entier rejettent les politiques américano-sionistes visant à effacer l'identité palestinienne.

DES MILLIERS DE VOIX PORTENT GHAZA AU YÉMEN

Les manifestations de masse ont repris ce vendredi dans la province de Saada, au Yémen, en soutien au peuple palestinien et en opposition aux menaces américano-sionistes de déplacement forcé ou d'agression contre les Palestiniens. Sous le slogan "Fidèles à notre promesse avec Ghaza, contre le déplacement et toutes les conspirations", des rassemblements ont eu

lieu dans 35 places à Saada, notamment dans l'esplanade du Mawlid Nabawi, à l'ouest de la ville. Après une accalmie d'un mois due à la mise en œuvre du cessez-le-feu à Ghaza le 19 janvier dernier, ces manifestations reprennent avec force en réponse à l'escalade des menaces américaines et sionistes visant à reprendre l'agression et à expulser les Palestiniens.

Les protestataires ont brandi des drapeaux yéménites et palestiniens ainsi que des bannières de liberté, adressant un avertissement ferme à l'ennemi sioniste et aux États-Unis. Les slogans scandés lors de ces rassemblements témoignent d'un soutien inconditionnel à Ghaza et d'un rejet absolu des menaces de déplacement forcé.

M. S.

ERDOGAN : «Ghaza appartient aux Ghazaouis»

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a réaffirmé depuis le Pakistan, que Ghaza appartient aux Ghazaouis et "qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps". "Nous continuerons à jouer notre rôle dans tous les domaines pour empêcher une nouvelle Nakba (en Palestine)", a indiqué M. Erdogan, dans un discours prononcé à l'occasion du Forum d'affaires Turquie-Pakistan à Islamabad, selon l'agence de presse, Anadolu, assurant que "Ghaza appartient aux Ghazaouis" et "qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps".

Le chef de l'Etat turc a assuré à l'occasion croire "sincèrement" que l'alliance de l'humanité, en particulier le monde arabe et musulman, ne laissera pas les habitants de Ghaza seuls et sans soutien dans cette situation critique. Dimanche, M. Erdogan avait indiqué que personne n'avait le pouvoir d'expulser les Ghazaouis de leur territoire dévasté par l'agression sioniste, rejetant le plan américain qui vise à en expulser les Palestiniens.

JÉNINE ASSIÉGÉE

25 jours d'agression et une crise humanitaire sans précédent

L'occupation sioniste poursuit son offensive meurtrière contre la ville de Jénine et son camp pour le vingt-cinquième jour consécutif, plongeant la population palestinienne dans une catastrophe humanitaire d'une ampleur alarmante.

Cette agression a déjà fait 25 martyrs et des dizaines de blessés, tandis que les destructions massives touchent infrastructures et habitations. Face aux bombardements incessants et aux assauts militaires, quelque 20 000 Palestiniens ont été contraints de fuir leurs domiciles, laissant derrière eux un paysage de désolation. Plus de 470 structures, incluant maisons et bâtiments publics, ont été totalement ou partiellement détruites, privant les habitants d'un accès aux services essentiels. L'eau et l'électricité sont totalement coupées dans le camp et la ville, aggravant la pénurie de nourriture et de biens de première nécessité. Les écoles et les services de santé sont également paralysés, plongeant la population dans une détresse abso-



lue. L'armée d'occupation a délibérément empêché l'approvisionnement en eau de quatre hôpitaux majeurs de Jénine, mettant en danger la vie de milliers de patients et privant 35 % de la population locale d'eau potable. Cette coupure d'eau, conjuguée à la destruction des infrastructures sanitaires, fait planer une menace de catastrophe épidémique. Parallèlement à cette campagne de destruction, l'occupant sioniste a multiplié les arrestations arbitraires. Depuis le début de l'offensive, 120 Palestiniens de Jénine et

de son camp ont été capturés, tandis que des dizaines d'autres ont été soumis à des interrogatoires violents sur le terrain. L'armée a mené 153 raids sur des maisons et effectué 14 bombardements aériens ciblant des infrastructures vitales et des quartiers résidentiels.

Jeudi, deux Palestiniens ont été gravement blessés après avoir été battus par des soldats de l'occupation au poste de contrôle militaire de Jalameh, tandis qu'un véhicule a été visé par un bombardement dans le quartier est de Jénine.

Selon le Club des prisonniers palestiniens, au moins 380 arrestations ont été recensées depuis le début de cette offensive, touchant les gouvernorats de Jénine, Tulkarem et Tubas.

Cette escalade brutale s'inscrit dans un contexte plus large d'intensification des crimes de l'occupation en Cisjordanie occupée, où les violations systématiques des droits des Palestiniens se poursuivent en toute impunité, sous le regard silencieux de la communauté internationale.

M.Seghilani

L'OCCUPANT SIONISTE POURSUIT SES GÉNOCIDES CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN Cisjordanie occupée, Ghaza bis

L'armée de l'occupant sioniste poursuit son offensive sanglante en Cisjordanie occupée, intensifiant ses crimes contre le peuple palestinien, notamment dans les camps de réfugiés de Jénine et de Tulkarem. Outre les assassinats ciblés, les forces d'occupation ravagent les infrastructures et multiplient les arrestations arbitraires. Un Palestinien de 28 ans originaire de Beïta, au sud de Naplouse, a été exécuté par l'armée d'occupation sous prétexte d'une tentative d'attaque à la voiture bélier à Huwara. Son corps a été immédiatement enlevé par les forces d'occupation, tandis que deux de ses frères avaient déjà été arrêtés la veille. À Tulkarem, la résistance palestinienne a perdu l'un de ses combattants, Amer, tombé face à une unité d'infanterie de l'occupant. Par ailleurs, trois Palestiniens ont été assassinés par l'armée sioniste dans le camp de réfugiés de Nour Shams, portant à neuf le nombre de martyrs en 18 jours de raids ininterrompus. La situation humanitaire à Tulkarem est désormais catastrophique : plus de 10 500 habitants, soit 80 % de la population du camp, ont été contraints à l'exil. L'occupant poursuit la destruction massive des infrastructures, avec plus de 585 bâtiments rasés, tout en interdisant l'accès aux services de secours. À Jénine, où l'occupation mène une offensive depuis 24 jours, les bombardements par drones et les incursions terrestres ont déjà causé la mort de 25 martyrs et blessé des centaines d'autres, forçant des milliers de familles à fuir. Face à cette escalade, la résistance palestinienne continue d'opposer une riposte acharnée, tendant plusieurs embuscades aux forces d'occupation et leur infligeant des pertes. Dans les prisons de l'occupant, les détenus palestiniens endurent un traitement inhumain, notamment à la prison du Néguev où des actes de torture et des conditions de détention déplorables sont aggravées par la propagation de maladies. À ElQods occupée, l'occupant sioniste intensifie la répression contre les journalistes palestiniens, expulsant plusieurs d'entre eux ainsi que trois prisonniers de la ville dans une tentative de museler la couverture médiatique.

Parallèlement, les colons sionistes multiplient leurs exactions, notamment à Béthléem, où l'un d'eux a saboté un réseau d'approvisionnement en eau alimentant 15 familles palestiniennes, et à Ariha, où des habitants ont été enlevés et des bergers agressés. Jeudi, dans le village de Qusra, au sud de Naplouse, les forces d'occupation ont lancé un assaut violent, tirant à balles réelles et inondant la zone de gaz lacrymogène, provoquant l'asphyxie de nombreux habitants. Elles ont également investi plusieurs maisons et occupé leurs toits, poursuivant leur politique d'oppression systématique. Ces incursions quasi quotidiennes, menées sans aucun mandat, illustrent l'arbitraire de l'occupation et la brutalité infligée au peuple palestinien sous l'indifférence complice de la communauté internationale.

M.S.

LIBAN

Toute présence israélienne après le 18 février est refusée

Le président du Parlement libanais, Nabih Berry, a affirmé le refus catégorique du Liban de toute présence de l'armée de l'occupant sioniste dans le sud du pays après le 18 février. Il a déclaré avoir été informé par les États-Unis que l'armée ennemie envisageait de se maintenir dans cinq sites stratégiques au-delà de cette date butoir.

« Les Américains m'ont informé que l'occupant sioniste se retirerait le 18 février des villages qu'il occupe encore, mais qu'il maintiendrait sa présence dans cinq points stratégiques. Je leur ai répondu, en mon nom, au nom du président de la République, Joseph Aoun, et du Premier ministre Nawaf Salam, que nous rejetons cela catégoriquement », a insisté Nabih Berry, après une rencontre, le 13 février, avec l'ambassadrice des États-Unis au Liban, Lisa Johnson, et le président du comité de surveillance du cessez-le-feu, le général américain Jasper Jeffers. Ce dernier s'était rendu la veille chez l'entité sioniste. Le président du Parlement a également déclaré avoir refusé toute discussion

sur un éventuel report du retrait des forces d'occupation. « Il revient aux Américains d'imposer l'application stricte de cet accord, faute de quoi ils infligeraient un revers majeur au gouvernement libanais », a-t-il averti.

L'ARMÉE SIONISTE MULTIPLIE LES VIOLATIONS DU Cessez-le-feu

Alors que le Liban exige le retrait total des forces ennemies, ces dernières poursuivent leurs violations du cessez-le-feu. Selon des médias locaux, l'armée sioniste a mené jeudi de nouvelles destructions de maisons et de biens dans plusieurs localités du gouvernorat de Nabatiyeh, en violation flagrante de l'accord en vigueur. L'Agence nationale d'information libanaise (ANI) rapporte que les forces sionistes ont fait exploser des maisons dans la ville de Kfar Kila et incendié des biens dans le district de Marjeyoun. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, il y a 80 jours, les violations de l'accord ont atteint 928 infractions, faisant 73 martyrs et 265 blessés, selon les données des autorités liba-

naises. L'armée sioniste devait initialement achever son retrait des zones occupées à l'aube du 26 janvier 2024, conformément à l'accord qui prévoyait un délai de 60 jours à compter de son entrée en vigueur le 27 novembre 2024. Cependant, l'occupant n'a pas respecté cet engagement et maintient sa présence militaire dans plusieurs localités du Liban-Sud. Depuis le début de son agression contre le Liban, le 8 octobre 2023, l'occupation a intensifié ses frappes, déclenchant une guerre à grande échelle depuis le 23 septembre dernier.

Le bilan s'élève à 4 104 martyrs et 16 890 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes. En outre, environ 1,4 million de personnes ont été déplacées à cause des bombardements incessants de l'armée ennemie.

Face à cette situation, le Liban continue de revendiquer l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu et exige un retrait immédiat et total des forces d'occupation de son territoire.

M.S.

UTILISATION DE L'UN DE SES CENTRES COMME LIEU DE DÉTENTION EN CISJORDANIE L'UNRWA dénonce l'entité sioniste

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a dénoncé l'occupation temporaire d'un de ses centres de santé par l'armée d'occupation sioniste dans le camp de réfugiés d'Al-Arroub, au sud de la Cisjordanie occupée. Cet établissement a été transformé en centre de détention et d'interrogatoire lors d'une opération de

perquisition et d'arrestation menée le 12 février. Dans un communiqué, l'UNRWA a révélé que les forces d'occupation ont fait irruption dans le centre médical de l'agence et l'ont utilisé pour interroger et détenir des dizaines de Palestiniens arrêtés dans le camp. L'organisation a souligné qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé, rappelant que les installa-

tions de l'agence ont déjà été prises pour cible à plusieurs reprises par l'armée d'occupation. L'UNRWA a qualifié cet acte de violation flagrante du droit international et d'atteinte grave à l'intégrité des infrastructures des Nations unies. Elle a rappelé que tous les bâtiments relevant de l'ONU sont protégés par le droit international et ne doivent en

aucun cas être utilisés à des fins militaires ou sécuritaires. L'agence a également mis en garde contre les conséquences des récentes lois adoptées par la Knesset, qui interdisent tout contact entre l'UNRWA et les autorités de l'occupation. Depuis l'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures, l'agence n'est plus en mesure de signaler directement ces viola-

tions ni d'interagir avec les autorités sionistes pour les résoudre immédiatement. Ce nouvel épisode s'inscrit dans un contexte de répression accrue contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, où les attaques contre les infrastructures civiles et humanitaires se multiplient, accentuant la détérioration de la situation humanitaire.

M.S.

ALORS QU'UNE CRISE HUMANITAIRE MENACE L'EST DE LA RDC

« Les rebelles avancent vers le sud » selon le gouverneur Jean-Jacques Purusi Sadiki

L'avancée des rebelles du M23 dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC) menace de déclencher une catastrophe humanitaire dans une zone qui abrite déjà des milliers de personnes déplacées, a déclaré le gouverneur de la province.

Le gouverneur de la province, Jean-Jacques Purusi Sadiki, cité, hier, par des médias, locaux et étrangers, a déclaré qu'il y avait un afflux de personnes fuyant Goma vers le Sud-Kivu, "créant d'énormes besoins humanitaires auxquels nous essayons de faire face. La région manque cruellement de ressources". La circulation a été suspendue entre le Sud et le Nord-Kivu, créant des pénuries de marchandises", a-t-il déclaré. Et d'ajouter: "Notre crainte est que si le M23 avance de ce côté, cela contribuera à une catastrophe humanitaire naturelle". Les rebelles progressent vers le sud depuis qu'ils ont pris le contrôle de Goma, la plus grande ville de l'est de la RDC, à la fin du mois dernier. Environ 3000 personnes sont mortes au cours des jours de violences qui ont précédé la prise de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, selon les Nations Unies.

L'ONU APPELLE À UN ACCÈS HUMAINITAIRE "SANS ENTRAVE" DANS L'EST DE LA RDC

Les Nations Unies ont appelé jeudi à garantir un accès "sans entrave" de l'aide humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo, théâtre d'une offensive du groupe armé Mouvement 23. "Les partenaires humanitaires doivent pouvoir bénéficier d'un accès sûr et sans entrave" à cette région de la RDC pour atteindre tous les enfants et toutes les



familles dans le besoin, où qu'ils se trouvent, a indiqué le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Tout en appelant à préserver les droits des enfants, l'agence onusienne a également souligné la nécessité de prendre des mesures concrètes pour protéger les civils et les infrastructures vitales. "Je suis profondément alarmé par l'intensification de la violence dans l'Est de la RDC et son impact sur les enfants", a indiqué la directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell sur les réseaux sociaux. La responsable onusienne a appelé les parties au conflit à prévenir les "graves violations des droits des enfants et à protéger les civils et les infrastructures essentielles à leur survie". Dans une déclaration à la presse la semaine dernière, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté les belligérants à mettre un terme à l'escalade en cours et à s'engager en faveur de la paix. La situation "profondément préoccupante en RDC" exige de faire taire les armes, d'arrêter l'escalade et de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays d'Afrique centrale. "Nous sommes à un moment charnière et il est temps de nous mobiliser pour la paix" et de recourir à la médiation pour mettre un terme à la crise, a-t-il insisté, appelant à un rôle "actif et constructif" de tous les acteurs, notamment les organisations sous-régionales.

INQUIÉTUDES SUR L'AGGRAVATION DES VIOLATIONS CONTRE DES ENFANTS À L'EST DU PAYS

La responsable de l'Unicef s'est alarmée jeudi de l'augmentation des violations graves des droits des enfants par les parties au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). "Au

Nord-Kivu et au Sud-Kivu, nous recevons des informations terrifiantes de violations graves contre les enfants par les parties au conflit, notamment des viols et d'autres formes de violences sexuelles, à des niveaux dépassant tout ce que nous avons vu ces dernières années", a déclaré Catherine Russell dans un communiqué. Par exemple entre le 27 janvier et le 2 février, les partenaires de l'agence onusienne sur le terrain ont enregistré une multiplication par cinq du nombre de cas de viols traités dans 42 centres de santé, dont 30% étaient des enfants, a-t-elle indiqué. Et "les véritables chiffres sont probablement plus élevés parce que de nombreux survivants sont réticents à se signaler", a-t-elle insisté, notant que les humanitaires "sont à court de médicaments pour réduire le risque du VIH après les agressions sexuelles". Des milliers d'enfants vulnérables dans des camps de déplacés ont été obligés de fuir plusieurs fois pour échapper aux combats", a par ailleurs souligné Catherine Russell. Et des centaines d'enfants ont été séparés de leurs familles, "les exposant à des risques accrus d'enlèvements, de recrutement et d'utilisation par des groupes armés, et de violences sexuelles", a-t-elle ajouté, précisant que sur les deux dernières semaines, 1.100 mineurs non accompagnés ont été identifiés au Nord et au Sud-Kivu. "Même avant la récente intensification de la crise, le recrutement d'enfants par des groupes armés était déjà en hausse dans la région. Désormais, les parties au conflit appelant à la mobilisation de jeunes combattants, le rythme de recrutement va probablement s'accroître", s'est-elle inquiétée, évoquant des enfants recrutés dès l'âge de 12 ans. R. I.

LA VEILLE DU DÉBUT AUJOURD'HUI DU SOMMET DE L'UA Le Soudan appelle à mettre fin à sa suspension de l'institution africaine

Le Soudan a appelé jeudi l'Union africaine (UA) à mettre fin à la suspension de l'adhésion du pays, selon un communiqué du ministère soudanais des Affaires étrangères. "Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ali Yousif Ahmed, a envoyé une lettre écrite aux ministres des Affaires étrangères des États membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPSUA)", avant la réunion du conseil tenu, hier, à Addis-Abeba, en Éthiopie, la veille du début aujourd'hui des travaux de deux jours du Sommet de l'Union Africaine (UA), indique le communiqué. Le ministre soudanais a exhorté le CPS de l'UA à réévaluer l'évaluation de la situation au Soudan par l'UA, soulignant la nécessité pour le Soudan de revenir à sa « place légitime » au sein de l'organisation continentale et de reprendre son rôle dans les affaires africaines. L'UA a suspendu l'adhésion du Soudan le 27 octobre 2021, deux jours après qu'Abdel Fattah Al-Burhan, président du Conseil souverain de transition du Soudan et commandant des forces armées soudanaises, a déclaré l'état d'urgence et dissous le conseil au pouvoir. R. I.

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE DE LA NAMIBIE, PEYA MUSHELINGA

«Le rejet du néocolonialisme est essentiel à une Afrique résiliente»

La traite négrière a été un chapitre sombre pour l'Afrique et de tels systèmes d'exploitation ne doivent pas reparaitre, a déclaré Peya Mushelenga, ministre namibien des Affaires étrangères, à la veille du 38ème Sommet de l'Union Africaine qui débute ces travaux de deux jours, aujourd'hui, dans la capitale éthiopienne. Déclarant au médias russe, Sputnikafrique que « nous ne voulons pas que la même chose se répète sous une autre forme », que ce soit, a-t-il poursuivi par « le néocolonialisme ou le néo-traffic d'esclaves », sous couvert d'immigration choisie et autres programmes de pays occidentaux, ex-puissances coloniales en Afrique. Par ailleurs, pour le ministre Namibien, Pour aller de l'avant, les États africains « doivent promouvoir la coopération en matière de commerce et d'investissement » indiquant que la Zone de libre-échange continentale africaine, « constitue un outil essentiel » pour y parvenir. Déclarant, à titre d'exemple que « si vous faites du commerce avec vos voisins, le coût du transport est moins élevé que si vous faites du commerce à l'étranger » sans manquer de suggérer « ce que de nombreux pays devraient faire » en plus a-t-il ajouté, « c'est investir dans le développement des infrastructures dans leurs régions respectives », précise le chef de la diplomatie namibienne. R. I.

POUR SOUTENIR LA RÉPONSE CONTRE LE VIRUS D'ÉBOLA L'OMS alloue 2 millions de dollars supplémentaires à l'Ouganda

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus, a annoncé le déblocage de 2 millions de dollars supplémentaires pour soutenir les efforts de l'Ouganda dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola en cours, portant le financement total à 3 millions de dollars en trois semaines. Dans un message publié sur le réseau social X, Ghebreyesus a déclaré que les fonds permettraient de soutenir davantage la réponse du pays d'Afrique de l'Est à l'épidémie. « Nos équipes soutiennent la surveillance, les laboratoires, la logistique, la prévention et le contrôle des infections dans les hôpitaux, les centres de traitement et la recherche », a-t-il déclaré. Le 30 janvier, l'OMS a déblocqué 1 million de dollars américains et mobilisé des vaccins expérimentaux pour aider les autorités sanitaires nationales ougandaises à contenir et à mettre fin à la nouvelle vague d'épidémie d'Ebola. Le mois dernier, l'Ouganda a déclaré une épidémie d'Ebola après qu'un infirmier de 32 ans travaillant à l'hôpital national de référence de Mulago, dans la capitale Kampala, a succombé à la maladie. Selon le ministère ougandais de la Santé, jusqu'à mercredi, le pays a enregistré neuf infections au virus Ebola confirmées en laboratoire, dont un décès, et au moins 265 contacts du premier cas sont surveillés. R. I.

LIBYE

Le HCR annonce l'évacuation de 1 500 réfugiés en 2024, selon le HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré jeudi qu'en Libye, 1 500 réfugiés ont été évacués ou réinstallés en 2024. « En 2024... le HCR a fourni une aide vitale et des solutions à long terme à certains des plus vulnérables », a déclaré le HCR dans un communiqué. « 1 500 réfugiés ont été évacués ou réinstallés en toute sécurité, leur donnant une chance de reconstruire leur vie », ajoute le communiqué. En outre, des dizaines de milliers de réfugiés en Libye ont reçu l'année dernière une aide médicale et financière, ainsi que des articles essentiels, indique le communiqué. La Libye est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute de son défunt dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, ce qui pousse de nombreux migrants, principalement originaires d'Afrique subsaharienne, à tenter de périlleuses traversées maritimes vers l'Europe depuis le pays. R. I.

SÉTIF. SALON INTERNATIONAL DES CONSTRUCTIONS MODERNES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

50 exposants à la 1^{re} édition

Le 1^{er} Salon international des constructions modernes, des travaux publics et de la promotion immobilière réunit, depuis mercredi à la salle des expositions Maâbouda de Sétif, 50 exposants dont 5 entreprises étrangères.

L'ouverture officielle de cette manifestation économique, organisée par une entreprise spécialisée dans les événements économiques, a été présidée par le wali de Sétif, Mustapha Limani, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ahmed Badr El Islam Belguet, qui ont inspecté les pavillons des exposants nationaux publics, privés et étrangers venus de Grèce, de Chine, d'Italie, de Mauritanie et d'Afrique du Sud. "Cette manifestation économique, qui se poursuivra jusqu'au 15 février, est la première du genre dans la wilaya de Sétif, choisie en raison de son dynamisme économique, afin d'encourager les investisseurs et les opérateurs économiques et leur permettre d'établir des contacts avec leurs homologues des grandes entreprises étrangères pour



Ph: DR

bénéficier de leur expertise", ont indiqué organisateurs. "Cette première édition à laquelle participent également des bureaux d'études, des institutions financières et des compagnies d'assurance, donnera lieu à 20 conférences animées par des universitaires et des experts spécialisés de l'intérieur du pays et de l'étran-

ger offrira l'opportunité aux différents opérateurs présents de nouer des relations et de contracter des partenariats d'affaires", a-t-on ajouté. Selon les organisateurs, l'événement vise à contribuer aux efforts du pays visant à augmenter le volume des exportations et de réduire la facture des importations.

GUELMA. ENTREPRENEURIAT

Plus de 90 étudiants universitaires bénéficient de sessions de formation

Au total, 92 étudiants universitaires ont bénéficié, depuis le début de l'année dans la wilaya de Guelma, de sessions de formation en entrepreneuriat organisées par l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, a indiqué, mercredi, le responsable de cette antenne, Abdelhakim Boumalit. Ces sessions de formation s'articulent autour du développement d'une idée de projet et de sa concrétisation sur le terrain, a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS.

"Les étudiants bénéficiaires de ces formations se répartissent en deux catégories : les porteurs de plusieurs idées de

projets souhaitant identifier la mieux adaptée, et les étudiants ayant déterminé une idée conforme à leur domaine d'investissement", a déclaré M. Boumalit en marge d'une journée d'étude sur "le développement de l'entrepreneuriat" organisée au siège de la wilaya par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le même responsable a également ajouté que l'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a programmé 4 formations par mois pour l'année 2025, dont 2 pour les étudiants disposant de plusieurs idées de projets (intitulée "Trouvez votre idée de projet"), qu'abritera le

siège de l'antenne et 2 autres pour les étudiants ayant déjà identifié une idée, prévue au Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université.

Rappelant que l'année 2024 avait vu 301 étudiants universitaires suivre 16 formations, a souligné que 159 bénéficiaires appartenaient à la première catégorie (plusieurs idées de projet) et 142 autres de la seconde (idée de projet déterminée).

La journée d'étude a été marquée par une conférence de M. Ali Khenniche, chargé de la formation au sein de l'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, et formateur agréé par le Bureau

international du Travail (BIT), intitulée "Le rôle de la formation et de l'accompagnement dans le renforcement des capacités des entrepreneurs", au cours de laquelle il a abordé le contenu des formations dont bénéficient les étudiants universitaires ayant une idée de projet.

Le secrétaire général par intérim de la wilaya, Hani Mahmoudi, et le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Khemissi Latrèche, ont présidé, à l'occasion de cette manifestation, l'ouverture d'une exposition sur la place centrale de wilaya, dédiée aux différentes activités des établissements de formation professionnelle.

OUARGLA. UNIVERSITÉ KASDI MERBAH

Signature d'une convention de coopération avec Setram

Une convention de coopération portant sur le renforcement et l'encouragement de l'innovation a été signée, mercredi à Ouargla, entre l'unité d'Ouargla de l'entreprise Setram et l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris du rectorat de cette institution universitaire. Signée lors d'une cérémonie coprésidée par le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, et le directeur de l'unité d'Ouargla de Setram, Farouk Bouklikha, en présence d'enseignants et de cadres de l'unité, la convention porte sur le renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement, le développement prestations socioéconomiques et la satisfaction des attentes de la population en matière de transport urbain, a affirmé le recteur de l'UKMO. Première du genre pour l'unité Setram avec des établissements universi-

taires, l'initiative traduit l'intérêt qu'accorde l'unité à l'amélioration de ses prestations, à la satisfaction des usagers de ce type de transport ayant hissé la région au rang de villes modernes, a indiqué, pour sa part, le directeur de Setram-Ouargla. Selon le même responsable, la signature de cette convention constitue, outre un engagement administratif, une démarche prospective ambitionnant de jeter les bases de coopération entre l'université et l'entreprise pour concrétiser la relation Science-développement. L'unité de Setram est à la disposition, tout au long de l'année, des étudiants et des chercheurs universitaires pour développer et enrichir leurs projets d'études et suggérer de nouvelles idées et solutions innovantes contribuant à l'essor de cette unité de transport urbain dans la région, a-t-il ajouté. Ce partenariat permettra de

tirer profit des expériences académiques pour l'amélioration des prestations techniques de l'entreprise, face aux défis imposés par les mutations technologiques rapides que connaît le secteur des transports, a estimé M. Bouklikha avant d'affirmer que son entreprise s'emploie à impliquer l'université, en tant que réservoir de connaissances et de compétences, dans ses activités de sensibilisation et d'information, ainsi que lors des rencontres scientifiques allant dans le sens de l'innovation. Plus de 300 conventions de coopération et de partenariat pour la promotion de la recherche scientifique et l'accompagnement des étudiants ont été signées jusqu'à fin 2024 par l'université d'Ouargla avec des partenaires socioéconomiques et des institutions universitaires du pays et de l'étranger, a-t-on fait savoir.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. DSA Vers la culture de 283 hectares en tournesol

Le tournesol sera cultivé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj sur une superficie de 283 hectares dans le cadre du développement de filière des cultures oléagineuses, apprend-on mercredi auprès du directeur local des services agricoles M. Houari-Boumediene Dhouibi (DSA). Dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de vulgarisation sur la culture de tournesol organisée au siège de la Coopérative de Céréales et Légumes Secs (CCLS) conjointement par la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture et autres partenaires, M. Dhouibi a précisé que toutes les dispositions liées à la culture de tournesol ont été mises en place dans la wilaya dans le cadre du programme national d'encouragement de la culture des oléagineux. Toutes les conditions sont réunies pour permettre aux agriculteurs de réussir dans cette nouvelle culture à travers les multiples avantages incitatifs dont l'obtention gratuite de semences et l'approvisionnement en fertilisants et autres intrants en plus des mesures prises par les autorités locales pour encourager l'investissement dans le secteur ayant permis le raccordement au réseau d'électricité de plus de 820 exploitations agricoles et le fonçage de 1.200 puits, a ajouté le même responsable. Parallèlement, un programme visant la plantation de plus de 1000 hectares en oliviers et plus de 2.000 hectares en arbres résistant à la sécheresse (amandiers et pistachiers) a été lancé, a affirmé le directeur du secteur qui a invité les agriculteurs souhaitant en bénéficier à se rapprocher des services agricoles pour s'inscrire et accéder au soutien accordé dans ce cadre.

TIARET. COMMUNE DE MAHDIA Réouverture du plus ancien bureau de poste

Le plus ancien bureau de poste de la ville de Mahdia (Tiaret) a rouvert ses portes, après avoir bénéficié d'un projet de réhabilitation de toutes ses installations, a indiqué, mercredi, le directeur de la Poste et des Télécommunications, M. Abdelmadjid Hamouda. M. Hamouda a souligné que cet établissement, qui a repris ses activités, mardi dernier, a fait l'objet de travaux de réhabilitation durant quatre mois. Les travaux ont permis l'agrandissement de la salle d'accueil, la construction et l'équipement de cinq guichets, dont un dédié aux personnes en situation de handicap. Le distributeur automatique de billets a également été réparé et les façades extérieures, représentant une œuvre artistique marquante de la ville en raison du style architectural unique du bâtiment, ont été rénovées. De plus, le logement de fonction attenant a été modernisé. Ce projet vise à améliorer la performance des employés et à promouvoir le service public offert aux citoyens, notamment pour les transactions financières et les divers services postaux tels que le règlement des factures de consommation (électricité, gaz, téléphone, eau) et autres. M. Hamouda a souligné que la ville de Mahdia dispose actuellement de trois bureaux de poste, dont deux sont équipés de distributeurs automatiques de billets. Le troisième devra être équipé prochainement de la même fonctionnalité, ce qui améliorera les services et les rapprochera des citoyens. Le taux de couverture des services postaux dans la commune est d'un bureau pour 13.900 habitants, un chiffre proche de la moyenne de wilaya estimée à 12.594, a ajouté le responsable.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES DANS LE MONDE

20 000 animaux vivants saisis

Près de 20 000 animaux vivants- toutes espèces menacées ou protégées- ont été saisis dans le cadre d'une opération mondiale contre les réseaux de trafic d'espèces sauvages et de produits forestiers, coordonnée conjointement par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD).



L'Opération Thunder 2024 (du 11 novembre au 6 décembre 2024) a réuni des responsables de la police, des douanes, du contrôle des frontières, des forêts et de la faune sauvage de 138 pays et régions, marquant ainsi la plus large participation depuis la première édition en 2017. Les autorités ont arrêté 365 suspects et identifié six réseaux criminels transnationaux soupçonnés de trafic d'animaux et de plantes protégés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Ces espèces font l'objet d'un trafic illégal pour répondre à des demandes spécifiques du marché, que ce soit pour l'alimentation, des vertus médicinales présumées, des objets de luxe et de collection ou comme animaux de compagnie ou de compétition. Les animaux vivants, parmi lesquels des grands félins, des oiseaux, des pangolins, des

primates et des reptiles, ont été sauvés dans le cadre de 2 213 saisies effectuées dans le monde. Dans la mesure du possible, les experts en criminalistique de la faune sauvage ont collecté des échantillons d'ADN avant de transférer les animaux vers des centres de conservation, où leur santé a été évaluée en attendant leur rapatriement ou leur réhabilitation, conformément aux cadres nationaux et aux protocoles pertinents. La collecte d'ADN est un élément crucial pour appuyer les poursuites, car elle permet de confirmer le type d'espèce et son origine ou sa répartition, mettant ainsi en lumière de nouvelles voies de trafic et des tendances émergentes. Outre les animaux vivants, les pays participants ont saisi des centaines de milliers de parties et de produits d'animaux protégés, d'arbres, de plantes, d'animaux marins et d'arthropodes.

Les cas de bois représentent les saisies les plus importantes, se produisant principalement dans des conteneurs de fret maritime, tandis que la plupart des autres saisies ont eu lieu dans les aéroports et les centres de traitement du courrier. Les autorités ont également enquêté sur les activités en ligne et découvert que des suspects utilisaient plusieurs profils et comptes liés sur des plateformes de médias sociaux et des marchés pour étendre leur portée. Plus de 100 entreprises impliquées dans le trafic d'espèces protégées ont également été identifiées. Valdecy Urquiza, Secrétaire général d'Interpol, a déclaré : « Les réseaux du crime organisé profitent de la demande de plantes et d'animaux rares, exploitant la nature pour alimenter la cupidité humaine. Cette situation a des conséquences de grande ampleur : elle entraîne une perte de bio-

diversité, détruit des communautés, contribue au changement climatique et alimente même les conflits et l'instabilité. » De son côté, Ian Saunders, Secrétaire général de l'OMD, a déclaré : « L'opération Thunder continue de faire la lumière sur un crime qui n'est souvent pas une priorité pour les acteurs de la répression. Grâce à nos efforts conjoints, nous avons mis en place des mécanismes de coopération qui facilitent l'échange d'informations et de renseignements, et nous avons affiné nos stratégies de répression. « Le commerce illégal d'espèces sauvages continue de croître rapidement, est très lucratif et a des effets dévastateurs. L'OMD reste déterminée à soutenir ses membres et partenaires pour lutter efficacement contre ce crime grave. » Quant à Ivonne Higuero, Secrétaire générale de la CITES, elle a déclaré : « L'opération Thunder illustre le pouvoir de la collaboration internationale dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. La participation croissante des autorités nationales d'année en année témoigne de l'urgence et de l'ampleur de ce défi mondial. En tant que membre de l'ICCWC (Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages), la CITES reste déterminée à travailler avec les Parties pour garantir que le trafic d'espèces sauvages soit confronté à une réponse unifiée. »

CITES

La criminalité liée aux espèces sauvages

Le commerce des espèces sauvages est très vaste, incluant le commerce de spécimens d'animaux et de plantes vivants, reproduits artificiellement et élevés en captivité, ainsi qu'un éventail de produits tels que des aliments, des articles en cuir exotique, des instruments de musique en bois, du bois d'œuvre et des produits médicinaux traditionnels. Bien que de nombreuses espèces commercialisées ne soient pas en danger, celles qui sont inscrites aux Annexes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) nécessitent une coopération internationale pour réglementer efficacement leur commerce, afin que ces espèces menacées conti-

nent d'exister dans la nature pour les générations futures. Depuis son entrée en vigueur en 1975, la CITES constitue l'accord mondial établi entre les gouvernements pour réglementer le commerce international des espèces sauvages et garantir qu'il est durable, légal et traçable. Le Comité permanent de la CITES a tenu sa 78e session (SC78) du 3 au 8 février 2025 à Genève, en Suisse. La session s'est penché sur les défis de la durabilité et les progrès de la conservation pour un large éventail d'espèces inscrites aux Annexes de la CITES, des carnivores d'Afrique aux anguilles en passant par les bois de rose et les orchidées. Avec 87 points à l'ordre du jour et plus de 600 participants inscrits, la session de 6 jours devait rassembler plus de 70 Parties à la CITES et plus de 100 organisations observatrices pour échanger des informations et des recommandations issues de l'intersession qui s'est déroulée depuis la précédente session du Comité en novembre 2023. Auparavant, soulignant l'importance de la 78e session, la Secrétaire générale de la CITES, Ivonne Higuero, a déclaré : « Nous attendons avec impatience les discussions et les décisions qui résulteront de la 78e session du Comi-

té permanent comme un progrès significatif dans le renforcement de l'application de la Convention vers notre mission collective pour atteindre la Vision de la stratégie CITES d'un monde où tout le commerce international des espèces sauvages est légal et durable, et pour contribuer de manière significative aux obligations mondiales au titre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. » En tant que dernière session du Comité avant la 20e session de la Conférence des Parties à la CITES (CITES CoP20), qui se tiendra à Samarkand, en Ouzbékistan, en novembre 2025, les décisions et résolutions soumises pour adoption à la CoP20 donneront un aperçu des progrès réalisés par les Parties en matière de conservation, de réglementation du commerce, de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et de renforcement de la durabilité et de la traçabilité de l'exploitation et du commerce des espèces inscrites aux Annexes de la CITES. Ces résultats promettent de préparer le terrain pour l'examen global de l'application de la Convention par la CoP20 de la CITES, alors qu'elle atteint sa 50e année d'application.

EN RAISON DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La production de cacao pourrait diminuer en Afrique

La production de cacao pourrait diminuer dans deux pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest d'ici à 2060, selon une étude. D'ailleurs, les chercheurs s'attendent à une hausse de production dans deux autres pays de la région. Selon le magazine Agricultural and Forest Meteorology, les cacaoyers sont déjà confrontés à des températures élevées et des précipitations imprévisibles. Cela a un impact sur les récoltes et fait grimper les prix du chocolat. La Côte d'Ivoire et le Ghana risquent de perdre presque la moitié de leurs terres de production, avertit Nils Anten, chercheur à l'Université de Wageningen. D'autre part, la production de cacao au Cameroun pourrait augmenter de 60% et celle du Nigeria d'environ 40% d'ici à 2060. "Afin d'atténuer l'impact du changement climatique sur la production de cacao, il faut une approche complexe. Il faut aider les régions productrices actuelles à s'adapter et à maintenir la production dans les plantations existantes. Cela permettra d'éviter la déforestation liée au cacao ailleurs et de garantir que les politiques anti-déforestation produisent des résultats significatifs", explique Paulina Asante, chercheuse ghanéenne.

ZOO DE MOSCOU

Une diversité animale exceptionnelle

Le zoo de Moscou est devenu le premier zoo au monde en termes de diversité animale, avec plus de 1 200 espèces d'animaux qui y vivent. Il a accueilli 63 nouvelles espèces d'animaux. Parmi elles se trouvent des espèces rares comme le tigre de l'Amour et l'orang-outan de Sumatra, inscrits au Livre rouge de la CITES, qui se sont installés dans les cages. C'est ce qu'a annoncé le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, sur sa chaîne Telegram. « L'année dernière, 300 nouveaux animaux sont arrivés de dizaines de régions de Russie et d'autres pays. Parmi eux se trouvaient trois petits ours malais - Macha, Luchik et Zvezda. Leurs noms ont été choisis par les Moscovites par vote en ligne. De nouveaux animaux se sont également installés dans l'exposition « L'île aux animaux » du zoo. On peut désormais y voir des hyènes tachetées. En outre, un vautour noir a été transféré du zoo kazakh d'Almaty au zoo de Moscou dans le cadre d'un programme de coopération internationale », a-t-il déclaré. Un bison de Biélorussie est arrivé au zoo de la ville russe de Veliky Ustyug. Ceci s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à constituer un groupe sain de ces animaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La CITES a été signée le 3 mars 1973 et est entrée en vigueur le 1er juillet 1975. Avec 185 parties (184 pays + l'Union européenne), elle demeure l'un des outils les plus puissants au monde pour la conservation des espèces sauvages.

Repéré pour vous

Les espèces inscrites aux Annexes de la CITES sont utilisées quotidiennement dans le monde entier pour l'alimentation, les soins de santé, l'ameublement, l'habitat, les souvenirs de voyage, les cosmétiques ou la mode.

HUIT MOIS APRÈS SON MALAISE CARDIAQUE

Nabil Bentaleb retrouve le groupe lillois

Après plusieurs mois de convalescence suite à un malaise cardiaque, Nabil Bentaleb a fait son grand retour dans le groupe du LOSC jeudi matin, accueilli par une ovation de ses coéquipiers et du staff.

Ph: DR



Un grand moment d'émotion a eu lieu ce matin au centre d'entraînement de Luchin, lorsque Nabil Bentaleb a fait son retour au sein du groupe du LOSC après plusieurs mois d'absence. L'international algérien, autorisé à reprendre la compétition après son opération au cœur, a été chaleureusement accueilli par une haie d'honneur formée par ses coéquipiers et les employés du club. L'ovation fut forte et sincère, symbolisant l'admiration de toute une équipe envers sa résilience et sa détermination. En juin 2024, Bentaleb avait été victime d'un malaise cardio-respiratoire pendant un match amical, nécessitant l'implantation d'un défibrillateur automatique pour prévenir tout risque de rechute. Cette intervention médicale, qui avait mis sa carrière en pause, avait laissé place à une période de convalescence incertaine. Cependant, après plusieurs mois de suivi médical rigoureux et une préparation physique adaptée, Bentaleb a pu retrouver le chemin de l'entraînement, d'abord individuel puis collectif.

Le défibrillateur implanté sous la peau à hauteur du creux de l'aisselle a pour mis-

sion de surveiller en permanence le rythme cardiaque du joueur. Si une anomalie est détectée, le dispositif envoie une décharge électrique pour rétablir une activité cardiaque normale, évitant ainsi des conséquences fatales. Cette avancée médicale a été rendue possible grâce aux progrès technologiques en matière de dispositifs médicaux, à l'instar de celui porté par Christian Eriksen après son malaise à l'Euro 2021.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES JOUEURS ATTEINTS DE PATHOLOGIES CARDIAQUES

L'implantation de ce dispositif pour Bentaleb pourrait bien marquer un tournant dans la gestion des pathologies cardiaques chez les footballeurs professionnels.

En effet, aucun joueur évoluant en Ligue 1 n'avait jusque-là disputé un match avec un tel dispositif médical. La décision médicale de lui permettre de reprendre la compétition est un message d'espoir pour tous les athlètes confrontés à des pro-

blèmes cardiaques similaires. Le staff médical du LOSC restera toutefois vigilant, surveillant de près l'état de santé du joueur, particulièrement en raison de la myocardite détectée l'été dernier. La santé de Bentaleb sera au cœur des préoccupations du club tout au long de la saison.

UN RETOUR MARQUANT ET UNE BELLE PREUVE DE SOLIDARITÉ

Ce retour dans le groupe du LOSC est un signe fort de résilience et de solidarité. Après avoir traversé une période aussi incertaine que difficile, Bentaleb pourra désormais concentrer ses efforts sur son retour à la compétition, avec l'espoir de jouer son premier match avant la fin de la saison.

Ce moment à Luchin est un témoignage poignant de la solidarité du club envers son milieu de terrain.

Bentaleb saura-t-il retrouver rapidement son meilleur niveau et rejouer sous ses nouvelles couleurs avant la fin de la saison ? L'attente est désormais palpable.

Mohamed Amine Toumiat

UN DÉFENSEUR ALGÉRIEN REJOINT LE DINAMO MAKHACHKALA

Mohamed Azzi quitte le CR Belouizdad pour la Russie

Le défenseur algérien Mohamed Azzi a officiellement signé avec le Dinamo Makhachkala ce jeudi, entamant ainsi sa première expérience à l'étranger en Russie après trois saisons avec le CR Belouizdad. Le Dinamo Makhachkala a renforcé sa défense avec la signature de Mohamed Azzi, latéral droit de

22 ans en provenance du CR Belouizdad. Cette arrivée marque un tournant dans la carrière du joueur, qui découvre ainsi un championnat européen compétitif. Le club russe a annoncé la nouvelle via ses réseaux sociaux, accompagnée de photos du joueur arborant fièrement les couleurs du Dinamo. Après le

recrutement de Houssein Mrezigue l'an passé, le Dinamo Makhachkala continue d'explorer le potentiel du CR Belouizdad, un club qui produit de jeunes talents en constante progression. Azzi a fait ses preuves dans le championnat algérien en disputant 21 matchs cette saison, dont 13 en championnat, et a été

l'un des éléments clés de la défense des Rouge et Blanc. Cette signature offre à Azzi une occasion unique de franchir un nouveau cap dans sa carrière. En rejoignant la Russie, il espère non seulement s'imposer sur la scène européenne, mais aussi attirer l'attention de l'entraîneur national, Vladimir Petkovic, et intégrer l'équipe d'Algérie. L'enjeu est de taille : réussir à s'imposer rapidement dans un environnement footballistique qui, bien que compétitif, est aussi un véritable défi pour un jeune joueur en quête de reconnaissance internationale.

UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS SA CARRIÈRE

Ce transfert marque une étape importante dans la carrière d'Azzi. En quittant le CR Belouizdad, il laisse derrière lui un club qui a été un tremplin majeur pour son développement. En Russie, il devra désormais s'adapter à un football plus exigeant et relever le défi physique du championnat russe, réputé pour sa rigueur tactique et ses conditions de jeu parfois difficiles. Azzi saura-t-il s'imposer au Dinamo Makhachkala et faire entendre sa voix en équipe nationale ?

M. A. T.

CHAN-2024 (QUALIFICATIONS)

L'Algérie affrontera le vainqueur de Gambie-Gabon

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, affrontera le vainqueur de la double confrontation entre la Gambie et le Gabon, au 2e et dernier tour des barrages qualificatifs au 8e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), prévu du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, selon le tirage au sort effectué jeudi au siège de la Confédération africaine (CAF), au Caire (Egypte). La première manche se jouera entre le 2 et 4 mai 2025 en déplacement, alors que le match retour aura lieu une semaine plus tard, soit entre le 9 et 11 mai 2025, précise la même source.

En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié à l'issue des matchs barrages. "Le format des éliminatoires permet à l'Algérie d'être exemptée du premier tour, le pays ayant obtenu une meilleure performance lors des

trois précédentes éditions du CHAN", précise la CAF. Outre l'Algérie, six autres pays se disputent l'un des deux derniers tickets pour la phase finale.

Le tirage au sort a donné lieu à trois rencontres du premier tour des barrages : Comores - Malawi, Afrique du Sud - Egypte, et Gambie - Gabon. "Le vainqueur de la confrontation entre les Comores et le Malawi et celui du match entre l'Afrique du Sud et l'Egypte, se rencontreront au 2e et dernier tour de qualification", souligne la CAF. La Fédération algérienne (FAF) qui a renoncé une première fois à la participation de l'Algérie à cette compétition, a décidé de revenir sur sa décision, d'autant que la date du déroulement du tournoi a été reporté, alors qu'il devait se jouer du 1er au 28 février 2025. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi.

S
T
R
O
D
S

LIGUE 1 MOBILIS
Victoire précieuse du MCA face à la JSK

Dans un clasico algéro-kabyle riche en rebondissements, jeudi soir, le MC Alger s'est imposé sur le score de 3-2 face à la JS Kabylie, reprenant ainsi la première place de la Ligue 1 Mobilis. Une victoire méritée qui confirme les ambitions du Doyen pour cette saison.

Sous un froid glacial, les joueurs du MCA ont dominé la première période en multipliant les occasions. Dès la 5e minute, Messoussa a failli ouvrir le score, rapidement imité par Kipré à la 9e minute. La défense de la JSK, friable et peu inspirée, a longtemps tenu bon avant de céder dans le temps additionnel. Bouras, profitant d'une erreur de marquage, a inscrit le premier but à la 45e+3 minute. Au retour des vestiaires, le MCA a continué sur sa lancée. L'entrée en jeu de Naïdji s'est avérée décisive : à la 65e minute, il a doublé la mise, confortant l'avantage des locaux. Cependant, la JSK n'a pas tardé à réagir. La recrue hivernale, le Russe Ignatev, entré en jeu peu avant, a réduit l'écart d'une tête imparable à la 72e minute, relancée immédiatement par un MCA déterminé. Meziani, un autre

entrant, a redonné de l'air au Mouloudia en inscrivant un troisième but à la 78e minute. Mais les Kabyles, courageux, ont encore répondu. Berkane a réduit la marque à la 82e minute, laissant planer le suspense jusqu'au coup de sifflet final. Naïdji, héros malheureux, aurait pu clore les débats en marquant un penalty à la 90e minute, mais Hadid, le portier kabyle, a brillamment arrêté son tir. Avec cette victoire, le MC Alger prend la tête du classement avec 31 points, dépassant ainsi le CR Belouizdad qui suit avec 29 points grâce à son succès contre l'USM Khenchela (3-0). Le Mouloudia, en quête de son deuxième titre de suite, affiche une belle régularité et semble prêt à relever le défi. Par ailleurs, l'ES Mostaganem a raté une occasion en or de quitter la zone de relégation. Opposée au CS Constanti-



ne, l'équipe de Benlamri, malgré une nette domination, n'a pas su trouver la faille. Ce match nul (0-0), disputé à huis clos, laisse l'ESM à la 15e place avec 14 points, alors que le CSC grimpe provisoirement à la 5e place avec 24 points. Dans les autres rencontres, la JS Saoura a retrouvé le sourire en battant le MC Oran (2-0) à Béchar, grâce à des buts tardifs de Bentalab (79e) et Saâdi (90e+9 sur penalty). Le MCO, en pleine crise, enregistre une troisième défaite consécutive toutes compétitions confondues. L'ASO Chlef et le MC El-

Bayadh ont aussi brillé à domicile, en s'imposant respectivement face au Paradou AC (2-0) et à l'ES Sétif (1-0). Edward Ledlum et yawo Agbagnou ont offert la victoire à Chlef, tandis que Benamrane a libéré El-Bayadh dans le temps additionnel (90e+5).

Le championnat de Ligue 1 Mobilis promet encore des surprises, avec une lutte intense en tête comme en bas du tableau. Une chose est sûre, le MC Alger a envoyé un signal fort à ses concurrents. **Mohamed Amine Toumirt**

LIGUE 2 AMATEUR (19E JOURNÉE)
Rouissat, Ben-Aknoun et Kouba, sur du velours

La 19e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football programmée samedi sera largement à la portée des principaux favoris à l'accès au palier supérieur, aussi bien dans le groupe "Centre-Est" que celui du "Centre-Ouest", alors que les clubs du bas du tableau auront à passer un test assez crucial pour leur avenir en Ligue 2. Dans le groupe "Centre-Est", le solide leader, le MB Rouissat (44 points), fort de son avance de 7 points sur son dauphin l'USM Harrach (37 pts), partira largement favori devant une équipe du MO Constantine (5e - 26 pts) qui alterne depuis l'entame de la saison le bon et le moins bon. Les gars du Sud-Est, viseront tout simplement une seconde accession de rang, comme l'a réalisée, l'O.Akbou, l'actuel sociétaire de la Ligue 1 "Mobilis". Son poursuivant immédiat, l'USMH, traumatisé par le nul concédé à domicile face à son homologue annabi et frustré par le penalty raté dans les arrêts de jeu de la rencontre, par Hichem El Oghi, tentera de se racheter au stade de Boumerdes face à la JS Bordj Menaïel (14e - 17 pts), une équipe plus que jamais menacée par la relégation. Ce match prévu à huis-clos" sera spécial pour le gardien de l'USMH, Faouzi Chaouchi, qui aura à faire face aux "assauts" de ses anciens camarades de la JSBM. Toutefois, une victoire reste indispensable pour les "Jaune et Noir" afin de rester dans le sillage de Rouissat, tout en pensant à sa prochaine sortie en Coupe d'Algérie après avoir éliminé deux témoins de la Ligue 1, la JS Kabylie et le MC Oran. Outre la JSBM, les principaux menacés par la descente, à savoir: l'O. Magrane (15e - 13 pts) et l'US Souf (16e - 8 pts) n'auront pas la tâche facile face respectivement, à l'IB Khemis El-Khechna (4e - 28 pts) et l'USM Annaba (3e - 32 pts), deux équipes désirant obtenir le meilleur classement possible en fin de saison.

GRUPE "CENTRE-OUEST": LE COUDE À COUDE CONTINUE ENTRE LE L'ESBA ET LE RCK
Dans le groupe Centre-Ouest, l'écart de cinq points entre le leader l'ES Ben Aknoun (42 pts) et son dauphin le RC Kouba (37 pts) n'a pas changé, et risque de le rester au terme de cette 19e journée, étant donné que leurs adversaires respectifs sont largement à leur portée, car classés aux deux dernières places du classement général du groupe. La formation de l'ESBA qui a ramené un précieux point de son derby algérois chez le NA Hussein-Dey (2-2), jouera sur du velours face au MCB Oued Sly (15e - 17 pts), mais en évitant tout excès de confiance devant un adversaire, capable de se rebiffer à tout moment. Le RCK qui a également raté un penalty dans les arrêts de jeu par Amine Ghodban, sur le terrain du CR Témouchent (0-0), sera largement favori sur son terrain du stade Benhaddad face à la lanterne rouge le SC Mécheria (16e - 11 pts). Ce dernier vient de relever la tête face à un club du top 4, en l'occurrence la JSM Tiaret (2-0). L'autre potentiel relégable, l'US Béchar Djedid (14e - 20 pts), est sommé de mettre fin à sa dégringolade au classement en accueillant le GC Mascara (8e-22 pts). Une victoire des locaux leur permettra de dépasser leur adversaire du jour. D'autres chauds débats mettront aux prises des clubs se trouvant à proximité de la zone "rouge" en particulier, MC Saïda (13e - 21 pts) et CR Témouchent (8e - 22 pts), ainsi que ESM Koléa - SKAF Khemis logés tous deux à la 8e place avec le même nombre de points (22 pts). C'est également le cas du RC Arba (8e - 22 pts) qui se déplace à Alger pour y affronter la JS El-Biar (3e - 23 pts), un club qui effectue un excellent parcours pour sa 1ère saison en L2. En revanche, le duel entre l'ASM Oran et le NA Hussein-Dey, deux anciens clubs de l'élite qui se partagent la 4e place avec 24 pts, promet du beau spectacle, étant donné que les deux équipes se battront pour améliorer leur position au classement général.

LE PROGRAMME (CET APRÈS-MIDI À 14H00
- GROUPE CENTRE-EST
USM Annaba - US Souf
MB Rouissat - MO Constantine
AS Khroub - US Chaouia (à huis-clos)
O. Magrane - IB Khemis El-Khechna
NRB Telghema - IRB Ouargla
JS Djijel - MSP Batna
CA Batna - HB Chelghoum-Laid
JS Bordj Menaïel - USM Harrach (à huis-clos)
- GROUPE CENTRE-OUEST
JSM Tiaret - WA Mostaganem
ES Ben-Aknoun - MCB Oued Sly
ESM Koléa - SKAF Khemis
RC Arbaa - JS El-Biar
ASM Oran - NA Hussein-Dey
US Béchar-Djedid - GC Mascara
MC Saïda - CR Témouchent
RC Kouba - SC Mécheria

LE MERCATO DE L'USMA, ENTRE RENFORTS ET DÉPARTS
Le départ de Belkacemi intensif après l'arrivée de nouveaux renforts à l'USMA durant ce mercato. Le club algérien Riyadh Benayad (28 ans) pour renforcer son attaque, ainsi que le jeune Mohamed Saïd Benmazouz (20 ans), un attaquant prometteur. Ces recrutements devraient permettre à l'USMA de compenser l'absence de Belkacemi et de maintenir ses ambitions pour la suite de la saison.

Alors que l'USMA se prépare à entamer la deuxième moitié de la saison, la question est de savoir comment le club réagira à ce départ important. Le nouvel attaquant Riyadh Benayad saura-t-il se montrer à la hauteur de son prédécesseur ?

M. A. T.

TOUR D'ALGÉRIE 2025 - 5E ÉTAPE
Yacine Hamza, roi incontesté

Le coureur algérien Yacine Hamza a remporté, jeudi dernier, sa cinquième victoire consécutive lors de la 5e étape du Tour d'Algérie 2025, renforçant son statut de leader incontesté.

Yacine Hamza, sociétaire du Team Madar Pro Cycling, continue d'imposer sa domination sur le Tour d'Algérie cycliste 2025. Jeudi, il a décroché une cinquième victoire d'étape consécutive en s'imposant sur les 171,2 km reliant Biskra à Boussaâda, avec un temps de 4h53'17". Il a devancé au sprint l'Érythréen Mækele Milkias et l'Allemand Lucas Carstensen, tous deux crédités du même temps. Malgré un départ difficile, Hamza a su surmonter vents violents et averses grâce au soutien de ses coéquipiers. « J'ai pensé abandonner, mais mes coéquipiers m'ont soutenu. Cette victoire leur revient aussi », a-t-il confié, les traits marqués par l'effort. Les 171,2 km de l'étape ont été marqués par une échappée de 25 coureurs dès le 20e kilomètre, creusant un écart de 2'15" au km 67, avant de reprendre le contrôle. La course a été rendue difficile par le col de première catégorie de Oued Slimane, à 90 km de l'arrivée, un véritable juge de paix pour cette étape. Ce passage a vu Rutger Wouters (Team Flanders) passer en tête, suivi de Youcef Reguigui (Madar Pro) et Stan Dens (Flanders).

UNE ÉTAPE EXIGEANTE ET DISPUTÉE
La vitesse moyenne de 33 km/h témoigne de la difficulté de l'étape, marquée par des conditions météorologiques capricieuses. Le vent de face, les rafales violentes et les



averses intermittentes ont mis les organismes à rude épreuve. Hamza, bien aidé par ses coéquipiers, a su gérer son effort pour produire un sprint final décisif. Milkias conserve le maillot blanc de meilleur espoir U23, Berhane celui de meilleur grimpeur, et Wouters a été désigné coureur le plus combatif. Le Belge a impressionné par son audace et son endurance, multipliant les attaques et animant la course. Le Tour d'Algérie 2025, inscrit au calendrier Africa Tour de l'UCI, attire des coureurs

de haut niveau et constitue une étape clé en vue des Mondiaux 2025 au Rwanda. Chaque point glané est crucial pour espérer briller sur la scène mondiale. Avec cinq victoires consécutives, Yacine Hamza affirme son ambition de remporter le Tour. Ses adversaires, conscients de sa supériorité, tenteront sûrement de contrarier ses plans dès la prochaine étape. Hamza pourra-t-il poursuivre sur sa lancée lors de la 6e étape entre Boussaâda et Djelfa (115 km) ? **M. A. T.**

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON 2025
L'Algérie championne d'Afrique par équipes pour la première fois

La sélection algérienne de badminton a remporté, jeudi dernier, pour la première fois de son histoire le titre de championne d'Afrique par équipes, après sa victoire contre Maurice (3-1) en finale disputée à Douala, Cameroun. L'Algérie a marqué l'histoire du badminton africain en s'imposant face à Maurice lors de la finale du Championnat d'Afrique par équipes. Les Algériens ont réalisé une performance exceptionnelle en remportant trois des quatre matchs disputés. Le duel a été intense, et dès le début, les Algériens ont dominé le match mixte, remportant les deux premiers sets 21-11, 21-15. Suivait un match décisif dans le double masculin, qui a vu la sélection algérienne triompher en trois manches (21-14, 17-21, 21-11), malgré une réaction mauricienne en seconde manche. Le troisième point crucial pour l'Algérie a été assuré par la victoire de la joueuse algérienne en simple féminin, avec un score de 21-13, 21-17, mettant ainsi l'équipe sur la voie du sacre. Seul le simple masculin a échappé aux Algériens, le joueur mauricien réussissant à inverser la tendance pour s'imposer 21-18, 15-21, 11-21. Avant d'atteindre la finale, l'Algérie a réalisé un exploit retentissant en éliminant l'Égypte, tenante du titre, en demi-finale (3-2). Ce succès est d'autant plus impressionnant que l'Égypte domine le badminton africain depuis plusieurs années, avec des athlètes parmi les meilleurs du continent. De

son côté, Maurice a pris le meilleur sur la Nigeria (3-0) pour se qualifier en finale. **UN PARCOURS SANS FAUTE EN POULES**
Lors de la phase de poules, la sélection algérienne a fait forte impression en surclassant ses adversaires. L'Algérie a démarré son tournoi par une victoire écrasante 5-0 face au Ghana, avant de confirmer sa domination avec une autre victoire 5-0 contre le Cameroun, pays hôte de la compétition. La performance la plus symbolique est toutefois survenue lors du dernier match de la phase de poules, où les Algériens ont pris leur revanche sur l'Égypte (3-2), une victoire psychologiquement importante qui a mis en évidence la progression fulgurante de cette équipe. Ce parcours parfait en phase de poules n'a fait qu'alimenter l'espoir d'un sacre continental. Ce premier

titre continental est un véritable tournant pour le badminton algérien. Il ouvre aux badistes algériens les portes du Championnat du monde prévu en mai prochain en Chine, une compétition internationale de prestige qui leur offrir une nouvelle occasion de briller sur la scène mondiale. Ce moment historique pour l'Algérie s'annonce comme un tremplin pour une carrière internationale prometteuse pour de nombreux talents. La compétition, qui réunit 14 pays africains, se poursuivra avec les épreuves individuelles du 14 au 16 février. Ces épreuves permettront aux meilleurs joueurs du continent de se mesurer dans un cadre encore plus intense. L'Algérie sera représentée par une équipe composée de 12 athlètes, dont 6 garçons et 6 filles, qui tenteront de continuer sur la lancée de cette victoire par équipes.

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE AMBITIEUSE
Parmi les nations présentes à la compétition figurent des géants du badminton africain, tels que le Cameroun, l'Égypte, le Nigeria, Madagascar et l'Afrique du Sud. Cependant, l'Algérie se distingue par ses jeunes talents et sa détermination. Des joueurs comme Kocella Mamerri, Halla Bouksani et Mohamed Abderrahim Belarbi, qui ont été des atouts essentiels pour cette victoire en équipe, sont désormais des figures montantes à suivre de près sur le continent. Leur performance en Afrique est un signe d'une montée en puissance significative du badminton algérien, qui pourrait bien faire parler de lui dans les années à venir. Ce sacre africain sera-t-il le début d'une ère dorée pour le badminton algérien ? **M. A. T.**

L'USMA PERD SON MEILLEUR BUTEUR
Ismail Belkacemi rejoint Al-Ahli Tripoli

Après avoir été l'un des meilleurs atouts de l'USMA cette saison, Ismail Belkacemi quitte le club pour signer à l'Ahli Tripoli pour un montant de 450 000 \$, a annoncé le club jeudi après midi, une nouvelle étape dans sa carrière à 31 ans.

VAR
Plus de 20 techniciens en formation à Sidi Moussa

Plus de vingt (20) techniciens chargés de l'exploitation du système d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) prennent part, à partir de jeudi, à une session de formation au Centre technique national de Sidi Moussa, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cette initiative qui s'étend jusqu'au 21 février, s'inscrit dans le cadre des préparatifs visant à généraliser l'utilisation de la VAR lors de la phase retour du championnat de Ligue 1 Mobilis, notamment après la récente acquisition par la FAF de quatre Vans VAR. " Les participant bénéficieront d'un encadrement dispensé par des experts internationaux, avec l'objectif de constituer un personnel 100% algérien hautement qualifié, capable d'assurer le bon fonctionnement des stations VAR dans les stades du pays", a expliqué le communiqué. Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur technique national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, a exhorté les stagiaires à tirer pleinement parti de cette formation, en mettant en avant leur rôle clé dans la réussite de cette technologie en Algérie. Il a insisté sur l'importance de leur mission, qui consiste à garantir une utilisation optimale de la VAR, un outil désormais incontournable pour l'arbitrage moderne. Le programme alterne entre des enseignements théoriques, abordant les principes fondamentaux et les mécanismes de la VAR, et des mises en situation pratiques reproduisant les conditions réelles des matchs. Cette approche pédagogique vise à assurer une parfaite maîtrise du système par les futurs opérateurs. Cette initiative marque une avancée majeure dans la modernisation de l'arbitrage en Algérie, garantissant ainsi plus de transparence et d'équité dans les rencontres de football.

en ce début d'année. L'attaquant de 31 ans, auteur de 9 buts toutes compétitions confondues avec l'USMA cette saison, a signé un contrat avec l'Ahli Tripoli pour un montant de 450 000 \$, a confirmé le club algérien jeudi après-midi. Un départ inattendu, d'autant que Belkacemi était encore sous contrat pour deux années supplémentaires avec le club algérois. Il laisse

derrière lui une équipe privée de son meilleur buteur, celui-là même qui avait terminé en tête du classement des buteurs lors de la saison précédente. Ce départ marque un tournant pour l'USMA, qui perd l'un de ses éléments-clés à un moment où le club semblait avoir réussi son mercato hivernal. Après des négociations avec plusieurs clubs, c'est finalement l'Ahli Tripoli, club de première division libyenne, qui a terminé la saison dernière à la troisième place d'un championnat en pleine restructuration, voit en Belkacemi un renfort de choix pour leur ligne offensive.

Après des négociations avec plusieurs clubs, c'est finalement l'Ahli Tripoli, club de première division libyenne, qui a terminé la saison dernière à la troisième place d'un championnat en pleine restructuration, voit en Belkacemi un renfort de choix pour leur ligne offensive.

M. A. T.

LIGUE EUROPA (BARRAGES ALLER)
Une soirée pleine de rebondissements

Jeudi soir a été riche en émotions en Ligue Europa, avec des victoires étonnantes, des égalités et des retournements de situation spectaculaires. Fenerbahçe et Twente en tête, tandis que d'autres clubs devront batailler lors des matchs retours. La Ligue Europa a offert une soirée pleine de surprises, avec des équipes qui ont montré une grande détermination, comme Fenerbahçe, qui a fait forte impression en écrasant Anderlecht 3-0 à domicile. Sous la direction de José Mourinho, Fenerbahçe a pris l'avantage grâce à un superbe tir de Dušan Tadić (1-0, 11') puis un but d'Edin Džeko (2-0, 42'). Le festival turc a été complété par une tête de Yousef En-Nesyri (3-0, 57'). Avec cette large victoire, Fenerbahçe semble déjà avoir un pied en 8èmes de finale, à moins d'un retournement improbable au match retour en Belgique. Dans un autre match marquant, Galatasaray a pris une véritable gifle sur la pelouse de l'AZ Alkmaar (4-1), rendant la qualification pour les 8èmes de finale plus que compliquée. L'AZ a ouvert le score grâce à Sven Mijnans (12'), suivi d'une égalisation de Roland Sallai pour les visiteurs (20'). Cependant, après un penalty transformé par Troy Parrott (37') et une expulsion décisive de Kaan Aychan (51'), Galatasaray a sombré. Jordy Clasie (57') et David Moller Wolfe (66') ont creusé l'écart pour les Néerlandais, et il semble désormais difficile pour les coéquipiers d'Alvaro Morata de renverser la situation lors du match retour à domicile. Twente a, quant à lui, arraché une victoire précieuse contre Bodo/Glimt en inscrivant un penalty à la 95ème minute pour l'emporter 2-1. Une victoire qui les place dans une position favorable pour le match retour, même si tout reste à faire. Le match entre Porto et l'AS Rome n'a pas donné de vainqueur, avec un score de 1-1. Zeki Çelik a ouvert le score pour les Romains avant la pause (1-0), mais Francisco Moura a égalisé pour Porto (1-1). L'expulsion de Bryan Cristante a compliqué les affaires de l'AS Roma, mais la situation reste incertaine avant la rencontre retour en Italie.

DE LA JEUNESSE AU SOMMET
La soirée a aussi été marquée par la performance impressionnante d'un jeune joueur de l'Ajax Amsterdam. Jorjthy Mokia, 16 ans, a marqué son premier but en professionnel lors de sa première titularisation en Coupe d'Europe, contribuant ainsi au succès de son équipe contre l'Union Saint-Gilloise (0-2). Ce but a permis à l'Ajax de s'imposer en Belgique et de prendre une option importante pour la qualification. Mokia, auteur d'un tir du gauche imparable, a prouvé qu'il est une future star du club. Autre match important, la Real Sociedad a remporté une victoire difficile face à Midtjylland grâce à des buts de Brais Méndez et Takefusa Kubo (2-1). Malgré un but d'Adam Buksa pour les Danois, la victoire basque a été précieuse. **M. A. T.**

AUTRES RÉSULTATS DE LA SOIRÉE
Le PAOK Salonique a été éliminé de la compétition par Steaua Bucarest (1-2), après une défaite à domicile marquée par l'expulsion de Taison en fin de première période. L'équipe grecque a manqué de ressources pour inverser la situation. Enfin, dans un autre match très disputé, Ferencváros a dominé Viktoria Plzen 1-0 et a pris une petite option pour la qualification en 8èmes de finale avant le match retour en République tchèque. Qui parviendra à renverser la tendance lors des matchs retours la semaine prochaine ? Les enjeux sont plus élevés que jamais.

M. A. T.



ELLE EST DANS LES CHIPS, BISCUITS, PÂTES À TARTINER, PAINS DE MIE ECT..

L'huile de palme, allié technologique ou mauvais pour la santé ?

L'huile de palme envahit les rayons de nos superettes et magasins de commerce de produits alimentaires, Chips, biscuits, pâtes à tartiner, pains de mie, poissons panés, biscottes, pizzas... on la retrouve dans beaucoup de produits industriels qui plaisent aux petits, aux jeunes et même les personnes plus âgées. Mais représente-t-elle une menace pour leur santé ? Et pour la planète ? Pourquoi est-il recommandé de la consommer avec modération ? Voici ce qu'il faut savoir.

C'est quoi l'huile de palme, et d'où vient-elle ?

L'huile de palme est l'huile végétale la plus utilisée dans le monde. Elle est obtenue à partir des fruits de différentes espèces de plantes du genre *Elaeis* (*E. guineensis*, *E. oleifera* ou l'hybride entre les deux). Toutes ces espèces sont communément appelées « palmier à huile ». Elles sont originaires d'Afrique de l'Ouest, mais les plus grands producteurs mondiaux sont actuellement l'Indonésie et la Malaisie. Bien que nous parlions habituellement de l'« huile de palme » en termes généraux, en réalité deux types d'huiles différentes peuvent être obtenus en fonction de la partie du fruit utilisée :

L'huile d'amande de palme, ou huile de palmiste :

Elle est obtenue à partir de l'amande du fruit et l'huile de palme proprement dite, elle est extraite du mésocarpe (la pulpe du fruit). Ces huiles diffèrent non seulement par leur origine, mais aussi par leur composition en lipides. Ainsi, l'huile de palmiste est riche en acides gras saturés (entre 72 % et 98 % du total), principalement les acides laurique, myristique et palmitique. En revanche, l'huile de palme a une composition d'acides gras beaucoup plus équilibrée : près de la moitié d'entre eux sont saturés, et l'autre moitié insaturée. Parmi les acides gras saturés, l'acide palmitique (entre 32 % et 47 %) et, parmi les acides gras insaturés, l'acide oléique (acide monoinsaturé, entre 40 % et 52 %) se distinguent.

Outre leur profil en acides gras, l'huile de palmiste et l'huile de palme contiennent de grandes quantités de composants lipidiques mineurs aux propriétés antioxydantes, tels que les vitamines E et les caroténoïdes, précurseurs de la vitamine A, qui leur confère leur couleur orange caractéristique. Sa teneur en ces composés l'a positionné comme une alternative pour pallier les carences en vitamines E et A dans les populations notamment africaines et asiatiques. Toutefois, le processus de raffinage qui pré-



cede la commercialisation entraîne, comme le soulignent les experts « la perte quasi totale de ces composants bioactifs », de sorte que cet avantage nutritionnel apparent ne l'est pas tant en réalité.

Pourquoi l'huile de palme est-elle considérée non recommandable ?

Ces dernières années, l'utilisation et la consommation d'huiles et de graisses dérivées du palmier à huile ont suscité une vive controverse, car leur teneur élevée en acides gras saturés (en particulier l'acide palmitique) les rend peu recommandables d'un point de vue nutritionnel. La capacité de l'acide palmitique à augmenter les niveaux circulants de cholestérol LDL (lipoprotéine de basse densité, communément appelée «

mauvais cholestérol ») est bien connue. Compte tenu de l'association entre l'augmentation du taux de cholestérol LDL et le risque de maladies cardiovasculaires, les recommandations diététiques suggèrent de réduire ou de limiter l'apport en acides gras dans le régime alimentaire, y compris l'acide palmitique. Il est également nécessaire de souligner la détection de glycidol, de 3-monochloropropane-1,2-diol (3-MCPD) et de ses esters dans l'huile de palme raffinée, des composés qui se révèlent toxiques. En conclusion, il apparaît qu'à ce jour, les avantages que l'huile de palme peut apporter par ses propriétés ne suffisent pas à cacher ses effets négatifs qu'a cette huile en question sur notre santé.

Ania N

LUTTE CONTRE LE CANCER EN ALGÉRIE

Un service de radiothérapie et de chimiothérapie dans chaque hôpital

Dans le cadre des efforts des autorités dans la lutte contre le cancer, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait savoir que le nombre d'accélérateurs linéaires au niveau des centres de traitement des cancers est passé désormais à 62 après la réception de deux nouveaux accélérateurs à Oran. Dans ce contexte, il a fait savoir que des services de radiothérapie et de chimiothérapie seront mis en place au niveau des établissements hospitaliers de 240 lits comme celui de Boumerdes et de Tissemsilt, afin de les rapprocher des patients, et de réduire les coûts financiers nécessaires à la création et à l'équipement du centre anti-cancer dont le coût est estimé à 12 milliards de Da.

A. N.



L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 10 février Journée mondiale des légumineuses, et ce, après le succès de l'année internationale des légumineuses (2016), mise en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a permis de faire savoir que les légumineuses peuvent contribuer à la réalisation du Programme de



développement durable à l'horizon 2030. En effet, cette célébration offre une occasion

Les légumineuses ont leur journée mondiale

unique de sensibiliser le grand public à l'intérêt des légumineuses et au rôle fondamental qu'elles jouent dans la transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, dans l'optique d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté. Avec l'aide des gouvernements et d'autres acteurs, la FAO s'emploie à élargir la célébration de cette journée internationale et consent

des efforts en soutien de la production et la consommation de légumineuses, dans le cadre de systèmes alimentaires durables et la bonne alimentation. Voici 10 bonnes raisons de manger des légumineuses: elles sont pauvres en matière grasses, faible teneur en sodium, riches en fer, riches en protéines, excellent fournisseur de fibres, excellente source de folate, bon fournisseur de potassium, faible indice glycémique, sans cholestérol, et sans gluten.

L.ZEGGANE

CONSEILS SANTÉ

ORANGE, CITRON, MANDARINE, PAMPLEMOUSSE... .

Les agrumes, des alliés sûrs pour une bonne santé



Véritables concentrés de soleil, les vertus des agrumes, prônées par la médecine chinoise, sont désormais prouvées scientifiquement. Lorsque les pêches, les abricots, les petits fruits rouges et même le raisin disparaissent des étals des marchés, les oranges, les mandarines, le citron, et les pamplemousses, viennent les remplacer avantageusement. Ces fruits ou agrumes vont apporter des fibres et de la vitamine C tout au long de la saison hivernale, d'où la nécessité d'en profiter. On compte 35 à 55 mg pour 100 g de Vitamine C selon les variétés, soit la moitié des apports journaliers recommandés. Grâce à elle, le système immunitaire est boosté. Son léger effet anti-inflammatoire gomme les coups de fatigue et aide à mieux résister aux agressions microbiennes. En intervenant dans la production de collagène et le renouvellement cellulaire, elle favorise aussi la fermeté de la peau. Autre caractéristique commune aux agrumes : leur teneur importante en minéraux. "Tous regorgent notamment de potassium (1 à 180 mg/100 g), qui diminue la rétention d'eau. Ce sont en outre les fruits les mieux pourvus en calcium (20 mg/100 g de pamplemousse et plus de 40 mg/100 g d'orange), d'où leur importance pour renforcer la solidité du squelette. Mais l'un des principaux intérêts des agrumes est indiscutablement leur contenu exceptionnel en flavonoïdes, des antioxydants puissants qui agissent en synergie avec la vitamine C, et dont on connaît de mieux en mieux les bénéfices anti-âges.

A. N.

CONTACTS UTILES

Numéros des hôpitaux de l'Est du pays :

Tizi ouzou: CHU Nedir Mohamed « 026 11 13 16 »

Sétif: CHU Saadna Abdenour : «036 44 89 29»

Constantine: CHU DrAbdesselam Benbadis : «031 88 66 22»

Annaba: Hôpital Ibn Sina – CHU «038 40 51 53»

Guelma: Hôpital El Hakim Okbi «037 20 13 31»

Tébessa: Hôpital Khaldi Abdelaziz : «037 48 20 23 »

Numéros des hôpitaux de l'Ouest du pays

Mostaganem: CHU Ernesto Che Guevara-: «045 41 09 49»

Oran: EHU d'Oran «041 70 50 92»

Sidi bel abbés: CHU Abdelkader Hassani «048 54 49 92»

Ain temouchent: Hôpital Dr Benzerdjeb «043 79 85 10»

Tlemcen: CHU de Tlemcen «+213 (0) 43 27 12 32»

Relizane: Hôpital Mohamed Boudiaf «046 76 07 91»

Chlef: Hôpital Ouled Mohammed «027 77 33 34»

NFT

De l'ascension fulgurante à la chute vertigineuse

En 2022, le marché des jetons non fongibles (NFT) affichait des échanges dépassant les 6 milliards de dollars. Deux ans plus tard, ce chiffre s'est effondré à moins de 430 millions de dollars, marquant l'un des premiers signes d'effondrement d'un secteur des cryptomonnaies qui a explosé avant de s'effondrer aussi rapidement.

À son apogée, le phénomène des NFT a captivé le monde entier. De grandes marques comme Gucci et Louis Vuitton ont lancé leurs propres collections, tandis que des célébrités telles que Snoop Dogg, Paris Hilton ou encore Eminem ont contribué à l'effervescence autour de ces actifs numériques uniques. Fondée en 2017 par Devin Finzer et Alex Atallah, la plateforme OpenSea est rapidement devenue la place de marché incontournable pour l'achat et la vente de ces jetons numériques. Initialement, l'entreprise peinait à attirer les utilisateurs. Mais en 2021, la vente d'un NFT par l'artiste Mike Winkelmann pour 69 millions de dollars a fait exploser l'intérêt du public et des investisseurs. En l'espace de quelques mois, OpenSea est passée d'une start-up



modeste à une entreprise évaluée à 1,5 milliard de dollars. Cependant, dès 2023, les premières fissures sont apparues. Un scandale a éclaté lorsqu'il a été révélé que Nate Chastain, responsable des produits chez OpenSea, utilisait des informations internes pour spéculer sur des NFT mis en avant sur la plateforme. Il a été licencié et condamné à trois ans de prison, un coup dur pour la réputation de l'entreprise. Parallèlement, le marché des NFT s'est retrouvé inondé d'arnaques et de contenus sans valeur. Malgré l'embauche de talents issus de Google, Amazon et Meta pour structurer la société, OpenSea a

connu une instabilité grandissante, se traduisant par des licenciements et une perte de confiance de la part des investisseurs. En 2022, alors que l'entreprise semblait encore prospère avec une valorisation atteignant 13,3 milliards de dollars, le marché a commencé à s'effondrer. La chute de la cryptomonnaie Ethereum, dans laquelle OpenSea avait investi une part importante de ses liquidités, a généré des pertes de 170 millions de dollars. L'entreprise a dû licencier 20 % de ses effectifs et les tensions entre les fondateurs ont entraîné le départ d'Alex Atallah.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ÉBULLITION

OpenAI contre-attaque face à DeepSeek

La course à l'intelligence artificielle s'est intensifiée début 2025 avec l'arrivée de DeepSeek, qui a dévoilé un modèle capable de rivaliser avec ChatGPT, remettant ainsi en question la domination des entreprises américaines sur ce secteur face à la montée des acteurs chinois.

Face à cette menace, OpenAI, propriétaire du célèbre ChatGPT, a immédiatement réagi en accélérant le déploiement de nouvelles fonctionnalités, conformément aux déclarations de son PDG Sam Altman. Cette riposte s'est traduite par l'introduction de deux nouvelles fonctionnalités : O3-Mini, un modèle optimisé lancé fin janvier, visant à améliorer l'efficacité de ChatGPT, et Deep Research, une fonctionnalité introduite le 2 février, permettant une recherche approfondie et plus détaillée. En 2024, OpenAI avait présenté son modèle O1, vanté comme son intelligence artificielle la plus avancée, notamment grâce à sa capacité de raisonnement logique et à la pertinence accrue de ses réponses. Le nouveau O3-Mini offre une expérience similaire, bien qu'avec une qualité légèrement inférieure à O1, mais supérieure à celle de ChatGPT classique. Il vise à équilibrer performance et accessibilité, notamment en tant qu'alternative gratuite face à DeepSeek R1, qui se distingue par son raisonnement logique accessible à tous sans frais. Contrairement aux modèles traditionnels, ceux basés sur le raisonnement logique imitent le processus de réflexion humaine. Par exemple, plutôt que de rechercher directement une réponse à un problème mathématique, ils suivent une suite d'étapes pour résoudre le problème et fournir une réponse cohérente et justifiée. Cette approche améliore la précision des résultats dans diverses tâches, qu'il s'agisse de répondre à des questions générales, de rédiger du contenu ou même de générer du code informatique. O3-Mini améliore ainsi la rapidité et la précision de ChatGPT, tout en restant une alternative idéale pour les utilisateurs ne souhaitant pas souscrire à une version payante. L'autre innovation introduite par OpenAI est Deep Research, une fonctionnalité conçue pour permettre aux utilisateurs d'accéder à des informations plus détaillées et mieux dissimulées sur Internet. Selon l'entreprise, cette fonctionnalité vise principalement les utilisateurs ayant besoin d'analyses approfondies, que ce soit pour des recherches académiques exigeant des informations précises ou pour des décisions d'achat nécessitant l'agrégation et la synthèse de multiples sources. Contrairement aux réponses instantanées habituelles de ChatGPT, Deep Research agit comme un assistant de recherche, collectant et analysant en profondeur les données avant de fournir une réponse détaillée. Cette fonctionnalité, bien qu'intégrée à ChatGPT, est en réalité un agent d'IA dédié à une tâche spécifique. Cependant, son utilisation est restreinte aux abonnés des versions payantes et limitée à 100 requêtes par mois, en raison des exigences élevées en puissance de calcul. De plus, le temps de réponse peut varier entre 5 et 30 minutes, reflétant la complexité du traitement effectué. Ces nouvelles fonctionnalités marquent une évolution significative des capacités de ChatGPT. O3-Mini, avec son raisonnement logique, améliore son potentiel dans des domaines comme la programmation et les analyses académiques. De son côté, Deep Research comble une lacune qui limitait jusqu'ici son utilisation par les professionnels nécessitant des réponses plus approfondies. Il ne fait aucun doute que ces innovations constituent une réaction directe à l'émergence de DeepSeek, qui illustre l'essor rapide des entreprises chinoises dans l'IA. Que DeepSeek ait ou non exploité les algorithmes d'OpenAI, son avancée force OpenAI à se surpasser et annonce une concurrence accrue dans le secteur. En lançant ces nouvelles fonctionnalités, OpenAI vise à combler les lacunes qui permettaient à DeepSeek de se démarquer, notamment en rendant accessible un modèle de raisonnement logique et en enrichissant ses capacités de recherche avancée. La bataille pour la suprématie de l'IA est plus féroce que jamais.

RDV TECH

Google I/O 2025 entre innovations et controverses

Bien que cette conférence soit avant tout destinée aux développeurs, Google en profite généralement pour dévoiler certaines nouveautés grand public. Sans surprise, Android 16 devrait être au cœur des annonces, avec une présentation détaillée du système d'exploitation. Pour rappel, la première version bêta est disponible depuis le 24 janvier dernier. Grâce à cette mise à jour, les utilisateurs ont déjà pu découvrir quelques innovations, notamment les Live Updates, une réponse de Google aux Live Activities d'Apple. L'application Photos bénéficie également d'améliorations avec une nouvelle API de détection de scène, optimisée pour le mode nuit. Par ailleurs, Google pourrait lever le voile sur Android XR, sa plateforme de réalité étendue dévoilée en décembre 2024. Cet écosystème promet une compatibilité native avec la plupart des applications Android existantes, un atout majeur pour les développeurs et les utilisateurs. L'édition 2025 de la conférence Google I/O intervient dans un contexte particulier pour l'entreprise. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, Google fait face à de nombreuses critiques, notamment en raison de certaines décisions alignées sur les directives du gouvernement américain. Aux États-Unis, Google Maps affiche désormais « Golfe d'Amérique » à la place du Golfe du Mexique. Dans le même esprit, Google Agenda a supprimé plusieurs événements inclusifs, tels que la Gay Pride 2025, le Mois des femmes et le Black History Month. Cette édition de Google I/O s'annonce donc décisive, tant pour ses innovations technologiques que pour les polémiques qui entourent la firme.

ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

L'Algérie se démarque à LEAP 2025

L'Algérie est présente à Riyad (Arabie saoudite) à l'occasion de la conférence technologique « LEAP 2025 Tech Conference » grâce à l'accélérateur public de start-up Algeria Venture (AV). Plusieurs jeunes entreprises algériennes y participent, évoluant dans des secteurs variés tels que les ressources humaines, l'énergie, le commerce électronique et l'intelligence artificielle, précise AV dans un communiqué.

Organisée du 9 au 12 février, cette participation s'inscrit dans le cadre d'un programme d'accompa-

gnement mis en place par Algeria Venture. Ce dispositif a permis aux start-up algériennes de se préparer en facilitant leur mise en relation avec des investisseurs internationaux et des partenaires stratégiques, tout en leur offrant une visibilité accrue pour présenter leurs solutions innovantes sur la scène mondiale. Placée sous l'égide du ministère de l'Économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, cette initiative illustre l'engagement des autorités algériennes à soutenir et promouvoir

l'innovation et l'entrepreneuriat. Algeria Venture souligne que les start-up participantes se sont distinguées par leur créativité et leur capacité à relever les défis technologiques et économiques actuels. LEAP 2025 a également été l'occasion de mettre en lumière l'essor de l'écosystème entrepreneurial algérien, notamment dans les domaines des villes intelligentes, des ressources humaines, du secteur pétrolier et gazier, du commerce en ligne et de l'intelligence artificielle.

CYBERSÉCURITÉ

Des fraudeurs utilisent l'IA pour usurper l'identité de dirigeants italiens et escroquer des milliardaires

Une escroquerie sophistiquée exploitant l'intelligence artificielle (IA) a ciblé d'éminents hommes d'affaires italiens, dont Patrizio Bertelli (président de Prada), Giorgio Armani et Massimo Moratti (ex-proprétaire de l'Inter Milan). Selon Bloomberg et La Repubblica, les fraudeurs ont cloné la voix de Guido Crosetto, ministre italien de la Défense, ainsi que celle d'autres responsables, pour réclamer des transferts d'argent au prétexte de financer des rançons destinées à des citoyens italiens prétendument détenus en Iran et en Syrie. Massimo Moratti aurait effectivement transféré des fonds après avoir reçu un appel frauduleux, a précisé La Repubblica. Les arnaqueurs, se faisant passer pour des autorités, contactaient leurs victimes en imitant avec précision les timbres vocaux des personnalités. Guido Crosetto a confirmé sur le réseau X (ex-Twitter) que deux entrepreneurs lui avaient signalé avoir reçu des appels en son nom, suivis de demandes de virements conséquents vers des comptes indiqués par un « général » fictif. Ce cas s'inscrit dans une tendance inquiétante : le clonage vocal par IA est de plus en plus employé pour des extorsions ciblées.

SUR UN ÉVENTUEL ACCORD TRUMP /POUTINE SUR L'UKRAINE

Les Européens redoutent une trahison de Washington

Après l'entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump et leur décision de lancer des négociations pour mettre fin au conflit en Ukraine, les dirigeants de l'Union européenne ont exprimé leur frustration.

La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, avertit qu'aucun accord ne pourra aboutir sans la participation des Européens. L'annonce par Donald Trump, le 12 février au soir, d'avoir convenu avec Vladimir Poutine d'engager des négociations «immédiates» sur l'Ukraine a déclenché une vague de réactions au sein de l'Union européenne. Réunis à Bruxelles ce 13 février, plusieurs dirigeants européens ont dénoncé leur mise à l'écart du processus de paix, jugeant qu'un accord négocié sans eux serait voué à l'échec. Parmi les premières voix à s'élever, celle de Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie européenne.

«Aucun accord dans notre dos ne fonctionnera, n'importe quel accord aura aussi besoin de la participation de l'Ukraine et de l'Europe», a-t-elle déclaré à son arrivée au siège de l'OTAN. Un avertissement repris par plusieurs responsables européens, soucieux que les discussions entre Moscou et Washington ne se fassent pas au détriment des intérêts de Kiev et des chancelleries du Vieux continent. John Healey, ministre britannique de la Défense, a insisté sur la nécessité d'inclure directement l'Ukraine dans tout processus diplomatique. «Il ne peut pas y avoir de négociation sur l'Ukraine sans l'Ukraine», a-t-il affirmé



Ph: DR

PETE HEGSETH « IL N'Y A PAS DE TRAHISON CONTRE L'UKRAINE, IL Y A (...) QUE LE MONDE ENTIER ET LES ÉTATS-UNIS SONT INVESTIS DANS LA PAIX, UNE PAIX NÉGOCIÉE »

La France, l'Allemagne et l'Espagne ont exprimé la veille une position similaire. «Il n'y aura aucune paix juste et durable en Ukraine sans la participation des Européens», a ainsi déclaré Jean-Noël Barrot, ministre français des Affaires étrangères. Les inquiétudes européennes se sont renforcées après les déclarations de Donald Trump à la presse, qui a évoqué la possibilité d'un cessez-le-feu «dans un futur pas si lointain», tout en jugeant qu'une adhésion de l'Ukraine à l'Otan n'était «pas réaliste». Le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, a réagi à ces propos en estimant qu'il était «regrettable» que Trump ait fait «des concessions» à Vladimir Poutine «avant même le début des négociations». De son côté, le secrétaire général de l'Otan, Mark Rutte, a insisté sur l'importance d'impliquer directement Kiev dans tout processus diplomatique. «C'est crucial

quand on parle de l'Ukraine, que l'Ukraine soit étroitement engagée dans tout ce qui peut la concerner», a-t-il déclaré à la presse.

OTAN : UN «GRAND MOMENT DE VÉRITÉ», SELON LECORNU

Le débat autour de ces négociations met également en lumière les interrogations sur l'avenir de l'Otan. Sébastien Lecornu, ministre français de la Défense, a estimé que l'Alliance atlantique traversait un «grand moment de vérité».

«On dit que c'est l'alliance militaire la plus robuste de l'histoire. La vraie question, c'est : est-ce que dans 10 ou 15 ans, ce sera toujours le cas ?», a-t-il déclaré. Face aux critiques, le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth a défendu l'initiative de Donald Trump, affirmant qu'il n'y avait «pas de trahison» envers l'Ukraine. «Il y a la reconnaissance que le monde entier et les États-Unis sont investis dans la paix, une paix négociée», a ajouté le chef du Pentagone.

R. I.

LE GROUPE "A3+" AU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE YEMEN

Il appelle « au respect de la souveraineté et l'arrêt des ingérences militaires étrangères »

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité onusien a exprimé, jeudi à New York, sa préoccupation concernant la recrudescence des ingérences militaires étrangères au Yémen, y compris les frappes aériennes sionistes, appelant toutes les parties étrangères au respect de la souveraineté du Yémen loin de toute escalade militaire. Le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a affi-

ché, dans une allocution prononcée en son nom par le membre de la mission permanente de la Somalie auprès des Nations unies (ONU), Mohamed Rabi A. Yusuf, lors de la réunion périodique du Conseil de sécurité sur la crise au Yémen, sa préoccupation vis-à-vis de la recrudescence des ingérences militaires étrangères au Yémen, y compris les frappes aériennes sionistes et les répercussions de la guerre à

Ghaza, mettant en garde contre ces immixtions qui sapent les efforts de paix et déstabilise davantage la situation. Le groupe a exhorté toutes les parties étrangères au respect de la souveraineté du Yémen et à s'abstenir de toute escalade militaire, mettant l'accent, en même temps, sur l'importance de respecter le cessez-le-feu à Ghaza qui «contribuera indubitablement à la désescalade en vue d'une paix durable dans la région». Le diplomate somalien a en outre souligné le soutien indéfectible des États du Groupe aux efforts de la médiation conduite par l'ONU, ainsi qu'aux efforts de médiation régionale, dont ceux conduits par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, visant à réaliser un règlement politique à travers une gestion yéménite du conflit. Le groupe "A3+" a, dans ce cadre, exprimé sa conviction que la stabilité du Yémen «est essentielle à la sécurité de la région, plaidant pour un processus politique pacifique, conduit et géré par les Yéménites, sous

l'égide des Nations unies (...). Concernant la situation humanitaire au Yémen, le groupe "A3+" a affirmé qu'elle «demeure fragile, soulignant que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) indique que plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire et de services de protection, y compris dans la région de Saada, sous contrôle houthi, où vivent plus d'un million de personnes». D'autres préoccupations ont été exprimées par le groupe concernant l'aggravation de la crise humanitaire au Yémen, du fait du manque de nourriture et de l'instabilité économique, avec une hausse des niveaux d'inflation, rappelant les récents rapports ayant révélé qu'environ la moitié de la population (près de 17 millions de personnes) sera confrontée à une insécurité alimentaire aiguë en 2025. Le groupe "A3+" a, à cet égard, plaidé en faveur d'une augmentation du financement du plan de réponse humanitaire pour 2025.

R. I.

ESPAGNE

L'inflation révisée à la baisse en janvier à 2,9%

L'inflation en Espagne a été légèrement révisée à la baisse en janvier pour atteindre 2,9% sur un an, soit 0,1 point de moins que l'estimation provisoire rendue publique le mois dernier, selon les chiffres publiés vendredi par l'Institut espagnol des statistiques (INE). Le chiffre définitif de la hausse des prix pour janvier en rythme annuel est donc finalement supérieur de 0,1 point à celui de décembre, une augmentation attribuée par l'INE à la hausse des carburants et de l'électricité. L'inflation du mois de décembre (2,8%) était déjà supérieure de 0,4 point au taux de novembre (2,4%). Depuis septembre, lorsque l'indice des prix à la consommation avait chuté à 1,5%, le rythme de l'inflation a presque doublé. L'inflation en Espagne se situe au-dessus de la cible de 2% fixée par la Banque centrale européenne (BCE).

LA RUSSIE SUR SES BASES MILITAIRES EN SYRIE

«Elles jouent un rôle central dans la lutte contre le terrorisme et la stabilisation de la région»

Lors d'un entretien téléphonique avec le président par intérim de la Syrie, le dirigeant russe, Vladimir Poutine a réaffirmé son soutien «à l'unité et à la souveraineté du pays», tout en insistant sur «l'importance d'un dialogue national et sur la coopération bilatérale» entre Moscou et Damas. Le président russe a eu un entretien téléphonique avec Ahmed el-Chareh, président de transition de la République arabe syrienne, conversation, qui a eu lieu mercredi dernier ayant permis aux deux dirigeants d'aborder la situation en Syrie ainsi que les perspectives de coopération entre Moscou et Damas. Les discussions ont également porté sur la situation économique et humanitaire en Syrie. La Russie a confirmé sa volonté de poursuivre son assistance en fournissant une aide humanitaire et en participant à la reconstruction des infrastructures essentielles, notamment les réseaux électriques, les hôpitaux et les routes. De son côté, Ahmed el-Chareh a salué les «fortes relations stratégiques» entre la Russie et la Syrie, soulignant l'importance de la coopération entre les deux nations dans cette période critique. Par ailleurs, les deux dirigeants ont évoqué le renforcement des relations économiques entre la Russie et la Syrie. Ils ont convenu d'intensifier les échanges commerciaux et de développer des partenariats dans les secteurs clés tels que l'énergie, les transports et l'éducation. Cet entretien s'inscrit dans la continuité des discussions menées récemment à Damas par une délégation interministérielle russe, venue explorer les opportunités de coopération bilatérale. Un autre point important abordé concerne la présence militaire russe en Syrie, notamment les bases stratégiques de Tartous et de Hmeimim. Moscou a rappelé que ces installations jouaient un rôle central dans la lutte contre le terrorisme et la stabilisation de la région. Le Kremlin a également précisé que les nouvelles autorités syriennes se sont dites prêtes à poursuivre la coopération militaire avec la Russie. Enfin, Vladimir Poutine et Ahmed el-Chareh ont convenu de maintenir un dialogue régulier et d'approfondir leur coopération dans tous les domaines. Selon le Kremlin, la conversation a été «constructive, professionnelle et substantielle», illustrant la volonté des deux pays de renforcer leurs relations malgré les récents bouleversements politiques en Syrie. Il est à rappeler que si la présence de bases militaires russe en Syrie a été suite à un accord signé, les années passées, entre les deux pays, la Syrie connaît depuis ces dernières années, la présence illégale sur son territoire de soldats et base militaires américains, une présence illégale de l'armée de Turquie, depuis aussi ces dernières années et plus récemment l'armée de l'entité sioniste qui a envahi des territoires syriens, jusqu'à être à 20 kilomètres de la capitale, Damas, profitant du chaos suite à la chute de l'ex-régime syrien.

R. I.

A L'ANNONCE DE TRUMP D'IMPOSER DES DROITS DE DOUANES À L'UE

L'UE annonce « riposter immédiatement »

La Commission européenne a affirmé hier, qu'une réaction "immédiate" sera prise par l'Union européenne à l'encontre d'une éventuelle application des droits de douane "injustifiés" annoncés par le président américain Donald Trump.



« La Commission européenne voit la politique de droits de douane « réciproques » proposée par le président américain Donald Trump comme un pas dans la mauvaise direction », a-t-elle estimé dans un communiqué. Le président américain a promis jeudi d'imposer des

"droits de douane réciproques" pour rétablir l'équité dans les relations commerciales entre les Etats-Unis et le reste du monde. "S'ils nous imposent un droit de douane ou une taxe, on leur impose exactement le même niveau de droit de douane ou de taxe, c'est aussi simple que ça", a déclaré le président Donald Trump depuis la Maison Blanche. Mais, pour la Commission européenne, ces "taxes" n'ont "pas de justification" alors que l'UE a les droits de douane "parmi les plus bas du monde". La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, avait déjà promis mardi une réponse "ferme" à des droits de douane, annoncés sur l'acier et l'aluminium, par le président américain. "Les droits de douane injustifiés imposés à l'UE ne resteront pas sans réponse, ils donneront lieu à des contre-mesures fermes et proportionnées", a-t-elle assuré.

R. I.

LE PLUS FAIBLE INDICE SUR UN MOIS DEPUIS JUILLET 2020

L'Argentine enregistre 2,2% d'inflation en janvier

L'inflation en Argentine s'est établie en janvier à 2,2%, soit le plus faible indice sur un mois depuis juillet 2020, après treize mois de politique d'austérité sous la présidence de Javier Milei, selon les statistiques officielles. La hausse des prix sur janvier, publiée jeudi par l'Institut national de la statistique (Indec), confirme la tendance baissière des derniers mois, et en interannuel atteint 84,5%, passant pour la première fois sous la barre des 100% depuis deux ans, soit janvier 2023 (98,8% alors). L'indice de janvier est le plus faible depuis les 1,9% enregistrés en juillet 2020. Même si à 84,5% sur douze mois, elle reste parmi les plus élevées au monde, son affaiblissement représente en un peu plus d'un an un revirement macro-économique spectaculaire pour la 3e économie d'Amérique latine. "Le processus de désinflation continue" s'est félicité le ministre de l'Economie Santiago Caputo sur les réseaux sociaux. Il salue "l'inflation la plus basse depuis le début de la présidence de Javier Milei", grâce "depuis le début à un processus de stabilisation et de désinflation basé sur trois piliers: budgétaire, monétaire et de change". En un an de gouvernement, Javier Milei a reconquis un équilibre budgétaire au prix d'un "ajustement choc", d'une forte dévaluation de plus de 50% du peso dès ses premiers jours de présidence, de coupes claires dans les dépenses publiques, et d'un assèchement de l'émission monétaire. Pour la première fois depuis 2020, l'Argentine a clôturé l'année 2024 avec un excédent des comptes publics. Après un pic en décembre 2023 (+25,5%) sous le choc de la dévaluation initiale, l'inflation mensuelle a entamé une décélération graduelle mais constante, pour se maintenir constamment en dessous de 3% depuis octobre.

R. I.

PAKISTAN

Une explosion fait 10 morts près d'une mine

Un engin explosif visant un véhicule transportant des mineurs travaillant dans une mine de charbon dans le sud-ouest du Pakistan a causé la mort d'au moins 10 personnes et en a blessé sept autres, ont rapporté hier, des médias, citant des sources. Selon les médias, le camion avait amené les travailleurs dans une mine de la région de Harnai, dans la province du Baloutchistan. "Un engin explosif improvisé a été placé au bord de la route et a explosé lorsque le camion est arrivé sur le site", a déclaré un responsable local, cité par des médias. Le responsable a ajouté qu'"il pourrait s'agir d'un appareil télécommandé". Le commissaire adjoint de la région, Hazrat Wali Agha, a déclaré que "17 mineurs se trouvaient dans le camion lorsque la bombe a explosé". Un médecin de l'hôpital local a déclaré que "deux des blessés étaient dans un état critique".

AUSTRALIE

Un puissant cyclone frappe l'une des plus importantes régions

Le puissant cyclone Zelia a touché terre vendredi dans l'ouest de l'Australie, soufflant des rafales de vent pouvant atteindre 270 kilomètres par heure dans la région minière d'Australie-Occidentale, ont annoncé les météorologues. "Zelia a touché terre à 12H30" (04H30 GMT) et se trouvait vers 13H00 à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Port Hedland, l'un des ports de chargement de minerai de fer les plus actifs au monde, indique le Bureau australien de météorologie dans son dernier bulletin. Cette ville "échappera au coeur destructeur du cyclone", prévoient les météorologues, qui anticipent par ailleurs des vents pouvant atteindre 270 kilomètres par heure. Zelia, rétrogradé en catégorie 4 sur une échelle de 5, "va maintenant suivre une trajectoire" sur la terre ferme et vers le sud et s'affaiblir, ajoutent-ils. Le bureau a toutefois mis en garde des localités côtières contre l'éventualité d'une "dangereuse marée de tempête" dans les

prochaines heures. "Les marées risquent de dépasser de manière significative le niveau normal de la marée haute, avec des vagues pouvant causer des dégâts et de dangereuses inondations dans certaines zones de basse altitude proches du littoral", indique-t-il. La région d'Australie-Occidentale possède d'importants gisements de minerai de fer, de cuivre et d'or, et abrite certaines des plus grandes

exploitations minières d'Australie. Le groupe minier anglo-australien Rio Tinto a déclaré que ses navires et ses trains avaient été évacués de ports de la région. "Il est trop tôt pour dire combien de temps les opérations portuaires et ferroviaires seront suspendues et quel en sera l'impact", a déclaré le groupe dans un communiqué jeudi

R. I.

MANIFESTATION DES MÉDECINS DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ, EN ESPAGNE

Ils dénoncent « des conditions de travail semi-esclavage »

Des centaines de médecins se sont rassemblés, jeudi, devant le ministère de la Santé pour manifester leur indignation face au projet de statut-cadre qui régulerait leurs conditions de travail, avec de vives critiques et des appels à la démission de la ministre, Monica Garcia. Le syndicat médi-

cal majoritaire de la Communauté de Madrid, a dénoncé les conditions de "semi-esclavage" dans lesquelles travaillent les médecins, qui sont contraints de travailler "48, 60 ou 70 heures par semaine". A l'appel de huit organisations, la manifestation a eu lieu après que Garcia, dans une

interview à RNE tôt le matin, a parlé de changement de statut des professionnels du Système National de Santé. Le rassemblement a été convoqué par la CESH (Confédération espagnole des syndicats médicaux), composée de plus d'une douzaine d'organisations régionales.

R. I.

AFIN DE CONTRER L'ENVOLÉE DES PRIX

Le Japon ouvre ses réserves stratégiques de riz

Le gouvernement japonais a annoncé hier, qu'il allait débloquer ses réserves stratégiques de riz, constituées pour répondre aux situations d'urgence, afin de contrer la flambée des prix de cet aliment de base dans le pays. Le Japon avait déjà recouru par le passé à ces réserves de riz, qui existent depuis 1995, en réponse à des pénuries et des catastrophes telles que des tremblements de terre, mais c'est la première fois qu'il les débloque en raison de tensions sur les prix et de perturbation dans la distribution de riz. Le ministre de l'Agriculture Taku Êto a indiqué à la presse que le gouvernement allait débloquer et mettre sur le marché 210.000 tonnes de riz, sur des réserves d'un million de tonnes. "Nous voulons à tout prix améliorer cette situation de stagnation dans la distribution" de riz, a-t-il déclaré. La récolte 2023 (consommée l'an dernier, donc) avait été pénalisée par de fortes chaleurs, réduisant l'offre. Et face à une demande plus forte et sur fond d'importantes perturbations dans les circuits de distribution, le prix du riz a bondi à l'été 2024. Il a continué de s'envoler les mois suivants: les prix du riz ont gonflé en décembre de 64,5% sur un an, un record de près d'un demi-siècle, selon des chiffres officiels. Le dernier prix de détail moyen d'un sac de cinq kilos était de 3.688 yens (23 euros) selon une enquête gouvernementale en février, contre 2.023 yens un an auparavant (12,6 euros).

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الطاقة و المناجم و الطاقات المتجددة
مقرر رقم 43 مؤرخ في 4 فيفري 2025 المتضمن منح الاعتماد النهائي لتوسيع نقطة بيع الوقود

إن وزير الدولة، وزير الطاقة و المناجم و الطاقات المتجددة بمقتضى القانون رقم 13-19 المؤرخ في 14 ربي الثاني عام 1441 الموافق 11 ديسمبر سنة 2019، ينظم نشاطات المحرقات، و بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 374-24 مؤرخ في 16 جادى الأول عام 1446 الموافق 18 نوفمبر سنة 2024 يتضمن تعيين أعضاء الحكومة، و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 245-90 المؤرخ في 18 أوت 1990 المتضمن تنظيم الأجهزة الخاصة بتنظيم الغاز، و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 57-15 المؤرخ في 18 ربي الثاني 1436 الموافق 8 فبراير 2015 بحدود شروط و إجراءات ممارسة نشاطات تخزين و / أو توزيع المنتجات البترولية، و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 239-21 المؤرخ في 19 شوال عام 1442 الموافق 31 مايو سنة 2021 بحدود صلاحيات وزير الطاقة و المناجم و الطاقات المتجددة و المرسوم رقم 2 الوزارى المشترك المؤرخ في 20 سبتمبر 1983 و المعدل بالقرار الوزارى المشترك المؤرخ في 2 سبتمبر 1989 المتضمن شروط تهيئة و استغلال منشآت غاز البترول المعوم، و نظرا للطلب المتقدم من طرف مسير المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحددة اذ حوشت بتاريخ 27 أكتوبر 2024 و نظرا للطلب المرسل من طرف مديرية الطاقة و المناجم لولاية البويرة و تبعا لموافقة سلطة ضبط المحرقات رقم 128 بتاريخ 29 جانفي 2025 بقرا:

المادة الأولى: يمنح لصالح المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحددة اذ حوشت المعلقة من طرف مسيرها السيد ناصري أحمد الكائن مقرها الاجتماعي بإيجل امحلة، ببلدية أهل القصر، ولاية البويرة، الاعتماد النهائي لتوسيع نقطة بيع الوقود الكائنة ببلدية أهل القصر، ولاية البويرة، وذلك من أجل إدراج توزيع مادة غاز البترول المعوم / وقود بسعة تخزين 10 م. مكعب.

المادة الثانية: يمنح لصالح المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحددة اذ حوشت اعتبارا من تاريخ توقيع هذا المقرر، مدة أقصاها ثلاثة (03) أشهر لتشروع في أشغال إنجاز مشروع توسيع نقطة بيع الوقود، و مدة أقصاها ستين (02) لإيجتها، و يرتب على مخالفة ذلك إلغاء المقرر الحالي.

المادة الثالثة: يجب على مدير الطاقة و المناجم لولاية البويرة إببات مطابقة إنجاز هذا المنشأة، و قفا للتنظيم المعمول به، وذلك قبل الشروع في استغلالها.

المادة الرابعة: يجب على المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحددة اذ حوشت قبل البداية في استغلال مشروعها الحصول على الرخص و شهادات المطابقة للمقاييس التقنية و الأمنية السارية المعمول.

المادة الخامسة: يجب على المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحددة اذ حوشت نشر المقرر على نفاذها في يومين و طينتين على الأقل.

المادة السادسة: يسري مفعول هذا المقرر ابتداء من تاريخ توقيعه

المادة السابعة: يكلف مدير الطاقة و المناجم لولاية البويرة و رئيس سلطة ضبط المحرقات كل فيما يخصه بتطبيق أحكام هذا المقرر.

Recette du jour



TAJINE D'AUBERGINE POTIRON & BOULETTES DE BOEUF

- Ingrédients (pour 4 personnes):**
- 1 grosse aubergine ou 2 petites
 - La moitié d'un potiron
 - 1 oignon
 - 1 gousse d'ail
 - 1 boîte de pulpe de tomate
 - 1 c à s de concentré de tomate
 - 2 c à s d'huile d'olive
 - 1 c à thé d'épices (piment doux, curcuma, gingembre, cumin, ras el hanout)
 - Sel & poivre
 - 1 petit verre d'eau
 - 1/4 de botte de coriandre ciselée
 - Pour les boulettes de viande hachée :
 - 300 gr de viande hachée
 - 1 c à thé de piment doux
 - 1 cuillère à thé de cumin
 - 1 pincée de cannelle
 - 1 pincée de noix de muscade
 - Sel & poivre
 - 1 gousse d'ail râpé
 - 1 échalote ou 1 petit oignon râpé
 - 1 c à s d'huile d'olive
 - 1/4 botte de coriandre ciselée
- Préparation :**
Commencer par préparer les boulettes de boeuf; mélanger la viande hachée avec les épices, puis ajouter l'oignon, l'ail, la coriandre et l'huile d'olive.
Bien mélanger puis former des boulettes.
Eplucher l'aubergine et le

potiron et les découper en petit morceau.
Dans un fait-tout ou un grande poêle, mettre de l'huile d'olive à chauffer puis faire cuire les boulettes de tous les cotés jusqu'à ce qu'elles prennent une belle couleur et réserver les de coté.
Dans la même poêle ajouter une cuillère à soupe d'huile d'olive, l'oignon & l'ail finement émincés puis faire cuire en mélangeant pendant 5 bonnes minutes, ajouter l'aubergine et le potiron préalablement coupés en morceau, les épices, la pulpe de tomate, le concentré de tomate, assaisonner de sel et de poivre et laisser mijoter à feux doux et couvert environ 10 min puis ajouter l'eau et poursuivre la cuisson pour 20 min en remuant de temps en temps. Si besoin, ajouter encore un peu d'eau pour éviter que la préparation accroche.
Une fois que les légumes sont cuits, plonger les boulettes et laissons mijoter 10 min à feux doux en mélangeant régulièrement.
Rectifier l'assaisonnement si nécessaire puis parsemer de coriandre ciselée avant d'éteindre le feu.
Servir le tajine d'aubergine potiron & boulettes de boeuf avec du couscous, du riz ou juste du pain c'est un délice.

Gâteau du Jour

FINANCIERS AUX DATTES ET FLEUR D'ORANGER

Ingrédients

- 120 g de beurre doux
- 75 g de poudre d'amandes
- 90 g de sucre glace
- 85 g de farine
- 3 g de levure chimique
- 3 g de sel fin
- 225 g de blanc d'œufs
- 50 g de crème de dattes
- 10 dattes Deglet nour
- La ganache montée à la vanille et fleur d'oranger
- 1 feuille de gélatine
- 350 g de crème liquide entière à 30% mat.grasse
- 80 g de chocolat blanc type Barry ou Valrhona
- 15 g de beurre de cacao
- 10 g d'eau de fleur d'oranger
- 1 gousse de vanille
- Pour la décoration
- Dattes Deglet nour en lamelles
- Du praliné maison ou du commerce

Préparation :
La ganache montée à la vanille et fleur d'oranger
Faire tremper la gélatine dans un grand volume d'eau froide.
Faire fondre le chocolat blanc et le beurre de cacao au bain-marie et, faire chauffer 100 g de crème dans une casserole avec la gousse de vanille gratée avec les graines. Verser la crème chaude en 3 fois sur le chocolat blanc fondu en mélangeant régulièrement à l'aide d'une spatule puis incorporer la gélatine essorée et mélan-



ger.
Incorporer le reste de la crème froide et l'eau de fleur d'oranger puis mélanger.
Filmer la préparation au contact et la laisser reposer au moins 6 heures au réfrigérateur ou toute une nuit.
Une fois la crème bien prise, enlever la gousse de vanille puis la fouetter jusqu'à obtention d'une crème bien ferme mais reste onctueuse, attention ça va vite!
Mettre la ganache montée dans une poche munie d'une douille unie de 1 cm de diamètre. Réserver au frais.
Appareil à financier aux dattes
Dans une casserole, faire fondre le beurre jusqu'à l'obtention d'une couleur ambrée de la noisette. Débarrasser et le laisser refroidir.
Dans un saladier, mélanger la poudre d'amandes, le sucre glace, la vanille, la farine, la levure chimique et le sel. Ajouter progressivement les blancs d'œufs tempérés, puis le beurre noisette refroidi et mélanger. Ajouter enfin la crème de dattes et mélanger délicatement à l'aide d'une maryse.
Verser l'appareil à financiers dans un moule de 6 empreintes de 10 cm de diamètre, un autre moule rond ou carré ou à tarte fera l'affaire !



Ajouter les dattes coupées en morceaux dans chaque ronds.
Préchauffer le four à 175°C.
Enfourner à 175°C pendant 15 à 20 min environ. Laisser refroidir et démouler sur une grille.
Mettre les financiers au frais pour qu'ils refroidissent puis pocher la ganache montée à la vanille et à la fleur d'oranger.
À l'aide d'une cuillère parisienne chauffée faire des trous dans la crème puis y déposer du praliné.
Décorer avec quelques lamelles de dattes Deglet nour.

Conseil du jour

REMEDE DE GRAND MERE CONTRE L'HUMIDITÉ DANS LA MAISON

Utilisez du sel marin sur les moisissures et dans les endroits humides. C'est un ingrédient naturel neutralisant l'humidité mais aussi les odeurs qu'elle peut dégager. En prévention, il empêche également que des tâches de moisissure ne se forment.

Le saviez-vous ?



Le port répété de talons peut user l'amorti naturel de votre pied. Plus le niveau est élevé, plus le poids et la pression sont déplacés vers l'avant.

Bon à savoir !
POLLEN FRAIS

Le Pollen frais de Ciste est particulièrement riche en Thiamine, qui contribue à une fonction cardiaque et du système nerveux normale, et en Vitamine E, qui participe à protéger les cellules du stress oxydatif.

Astuce du jour:

Une méthode simple pour enlever le dépôt de calcaire de l'eau consiste à ajouter du vinaigre blanc en petite quantité. Le vinaigre blanc, un acide acétique, réagit avec le carbonate de calcium présent dans l'eau calcaire. Cette réaction chimique dissout les dépôts, rendant l'eau plus douce.

CITATION DU JOUR

« La force ne vient pas de la capacité physique. Elle provient d'une volonté indomptable. »

SALON NATIONAL DU LIVRE À ORAN

Séance vente-dédicace de l'écrivain Ahmed Bensâada

Une séance vente-dédicace a été organisée, jeudi soir, au stand de l'Entreprise nationale de communication, de publication et de publicité (ANEP), à l'occasion de la présentation du livre "Kamel Daoud : Cologne, contre-enquête", de l'écrivain Ahmed Bensâada, entrant dans le cadre du Salon national du livre d'Oran, Publié pour la première fois en 2016 aux éditions "Frantz Fanon", ce livre a été réédité en 2024 par l'ANEP.



Il propose une analyse de l'idéologie véhiculée par les écrits, articles de presse et discours de Kamel Daoud, a expliqué l'académicien Ahmed Bensâada lors de cette séance dédicace, qui a attiré de nombreux lecteurs intéressés par cet ouvrage. Ce livre de 123 pages, qui repose sur des documents audio et des références réelles, dénonce certains écrivains contemporains que Bensâada qualifie de "soumis au néocolonialisme, flattant l'ancien colonisateur au détriment de leur identité culturelle", et qui "détestent leurs

origines et promeuvent des idées rétrogrades et nuisibles pour déstabiliser leurs pays". Bensâada souligne également que ces écrivains servent les agendas de puissances étrangères dans le cadre des guerres de quatrième génération et des guerres cognitives, qui plantent des idées fausses

dans les esprits et présentent une image négative des sociétés auxquelles ils appartiennent. Le chercheur Bensâada a, lors de sa conférence intitulée "L'utilisation du roman dans les guerres de quatrième génération", précisé que "leurs écrits portent des stéréotypes qui sentent le colonialisme

ancien" et que "les auteurs du néocolonialisme sont tous alliés au lobby sioniste, attaquent la religion, la langue et l'histoire de la nation". L'écrivain aborde également la position de Kamel Daoud sur la question palestinienne, qu'il juge "encourageant" la brutalité de l'entité sioniste, ainsi que sa relation avec la langue arabe et "sa vision dégradante des musulmans et des Arabes", affirmant que "les accusations de Kamel Daoud contre les musulmans et les Arabes lors de l'incident de Cologne en Allemagne sont sans fondement. L'objectif était de dénigrer la religion islamique". Bensâada a mis l'accent sur la nécessité pour un écrivain de rester fidèle à ses racines et à son identité, sinon il ne pourra pas atteindre l'internationalité ni réussir, ajoutant que "Kamel Daoud critiquait objectivement la société à laquelle il appartenait, pour ensuite devenir une personne qui insulte et dénigre la société et le pays d'origine". En conclusion de son intervention, le chercheur et analyste politique Ahmed Bensâada a annoncé qu'une troisième édition de "Kamel Daoud : Cologne, contre-enquête" sera publiée après l'épuisement de la deuxième édition, incluant un contenu nouveau, mis à jour entre 2016 et 2025, ainsi que d'autres ouvrages, tels que ceux de Boualem Sansal. Bensâada est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont "Arabesque", publié en arabe et en français, ainsi que "Qui sont ceux qui se sont autoproclamés leaders du Hirak?".

FESTIVAL NATIONAL UNIVERSITAIRE DU COURT-MÉTRAGE DE BATNA

Engouement pour les ateliers

Les ateliers de formation organisés en marge du 9ème Festival national universitaire du court-métrage, dont le coup d'envoi a été donné mercredi à Batna à l'initiative de la direction des œuvres universitaires de Batna-Bouakal, ont suscité, jeudi, un vif engouement auprès des étudiants participants. L'atelier "réalisation", encadré à la résidence universitaire Amar-Benflis de Batna par Mehdi Sofiane Tsabest, a attiré de nombreux étudiants et des cinéphiles qui en ont appris un peu plus sur les techniques cinématographiques relatives à la réalisation. La façon de convertir une idée en production cinématographique, ainsi que les techniques modernes et innovantes pouvant être utilisées, ont été suivies avec beaucoup d'intérêt, en particulier par les débutants. Cette édition, qui se déroule sous le slogan "Le cinéma, langage d'unité et le festival, symbole de liberté", et qui se poursuivra jusqu'au 15 février, comprend 4 ateliers de formation relatifs aux "Techniques de l'audiovisuel et de l'image", à la "Création d'une entreprise", à "l'Organisation et la gestion d'événements culturels" et à "la Réalisation de films". Samah Bendaoud, cheffe de la délégation tunisienne et directrice du centre culturel Dar al-Founoun d'El Guettar (gouvernorat de Gafsa), a indiqué que le festival, qui connaît cette année une participation arabe, est une occasion pour les étudiants participants d'enrichir leurs connaissances, d'échanger

leurs expériences et d'en acquérir de nouvelles qui leur permettront d'offrir le meilleur d'eux-mêmes. Selon le commissaire du festival, Taher Chenna, également directeur des œuvres universitaires de Batna-Bouakal, "22 courts métrages dont 9 films provenant d'universités et de centres universitaires de Tunisie, de Libye et d'Irak et 13 autres réalisés par des étudiants de différentes universités du pays,

sont en compétition pour les 10 prix devant être décernés en clôture de cette édition". En marge de la manifestation, une exposition spéciale sur le cinéma et l'audiovisuel, réunissant 7 clubs culturels cinématographiques de certaines universités du pays, et la projection d'un ensemble de films algériens dans plusieurs résidences universitaires sont également au programme.

TIZI-OUZOU

Projection en avant-première du film "Et si on parlait de toi" d'Ali Mouzaoui

Le film documentaire "Et si on parlait de toi", du réalisateur Ali Mouzaoui, consacré à la pédagogie et auteure Djouher Amhis, a été projeté jeudi, en avant-première pour les représentants des médias, à la salle de cinéma Djurdjura de Tizi-Ouzou, en présence du réalisateur et de son équipe. L'opus de 52 minutes revient sur la vie et l'œuvre de Djouher Amhis ainsi que sur son combat qu'est la revendication permanente des droits des femmes, son droit au travail pour une liberté économique et sa lutte

contre les carcans et les tabous qui la maintiennent dans une situation d'être secondaire ou inférieur. "C'est un film d'urgence, car Djouher Amhis, qui taquine le siècle (Elle est âgée de 97 ans- NDLR) est de ces personnages émouvants qui ont beaucoup de choses, indispensables à nos vies et à la construction d'une société moderne, à dire, et qu'il n'est pas permis de rater", a expliqué le réalisateur, Ali Mouzaoui. Djouher Amhis, qu'il compare à Taouès Amrouche, demeure l'exemple le plus fascinant parmi les parcours fémi-

nins algériens. Elle constitue, selon lui, "une mémoire lucide et une conscience de l'orientation non seulement d'un destin mais aussi d'un pays, d'une société bousculée, déchirée, souvent à la croisée des chemins et en proie à des étirements divers". Sans détour, Djouher Amhis parle du temps et de la finitude de l'être. Elle évoque la mort avec sérénité. Cette dame qui se rit du temps qui passe, a vécu pleinement et continue d'apprécier chaque minute à sa portée. "J'ai été agréablement surpris de la voir aborder ces problé-

matiques qui ne sont pas souvent abordées et il était important d'aller vers la jeunesse avec ce genre de films", a révélé, à ce propos, Mouzaoui. Et c'est là, a-t-il affirmé, "l'une des raisons qui m'ont incité à réaliser ce film et y aller avec, vers cette jeunesse éveillée, à laquelle elle reste attachée pour lui avoir donné 70 années de sa vie dans le secteur de l'enseignement". "Par sa discrétion, elle est comme un guide de caravane qui déblaie la voie et invite à la suivre dans sa quête de libération", a-t-il ajouté.

CHLEF

Plus de 60 pièces archéologiques déposées au musée Abdelmadjid Meziane

Quelque 61 pièces archéologiques, dont des pièces de monnaie, des poteries, des statuettes et autres ont été déposées, dernièrement, au musée public national Abdelmadjid-Meziane de Chlef, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet établissement muséal. La Directrice du musée, Faïza Benallal a indiqué à l'APS que l'établissement qu'elle dirige a reçu, cette année au titre de deux opérations distinctes, un lot de 23 pièces archéologiques remises par la Cour de justice de Chlef et un autre de 38 autres de 38 pièces remises par la direction de la culture de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Il s'agit notamment de pièces de monnaie datant de la dynastie des almohades, de diverses statues, de pierres semi-précieuses et de poteries remontant à la période romaine, a-t-elle précisé. Le même responsable a assuré que toutes les conditions sont réunies pour la conservation de ces pièces, particulièrement après l'opération de réaménagement des différentes salles d'exposition du musée. Elle a rappelé qu'en 2024, pas moins de 766 pièces archéologiques, majoritairement des pièces de monnaie, ont été déposées au musée en vue de leur conservation et valorisation. Mme Benallal a souligné que ses services œuvrent en coordination avec les différents corps sécuritaires, services judiciaires et autres organismes culturels et acteurs de la société civile afin de préserver les différentes pièces archéologiques et contrer d'éventuelles tentatives de contrebande ou de sabotage. Ces pièces sont aussi authentifiées et datées pour leur valorisation et leur préservation, soit en les conservant dans des entrepôts dédiés pour ce faire, ou en les exposant au profit du grand public. A noter l'organisation par le musée public national de Chlef, durant la semaine écoulée, d'une journée d'étude sur les pièces de monnaie, leur authentification et l'interprétation des symboles qui y figurent, au profit des représentants des services de sécurité et des étudiants de l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef. Pour rappel, le musée public national " Abdelmadjid Meziane " compte un grand nombre de pièces archéologiques, entre poteries, pierres polies, Zelij (carreaux de faïence colorés) et statues. A cela s'ajoutent près de 1.800 pièces de monnaie en bronze, or et argent datant de diverses époques historiques.

Mots croisés

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

1 - Singe laineux - 2 - Instrument de labour - Chef éthiopien - 3 - Préfixe - Sodium - Gambade - 4 - Impression - 5 - Décampe - 6 - En échec - Réfléchi - Beaux parleurs - 7 - Durillon - Cassant - Fin de participe - 8 - Examen - Convient - 9 - Partial - 10 - Avare - Ville des États-Unis - 11 - Consonne double - Possessif - Touffu - 12 - Lois - Conduit.

VERTICALEMENT

1 - Lieu où l'on découpe les chiens - 2 - Matériel de guerre - Mari trompé - 3 - Gallium - Notre-Dame - Brame - 4 - Consacrées - Consonne double - Devant le pape - 5 - Étudiés - Mesures - 6 - Deuxième degré - Possessif - Intentes - 7 - Poisson marin - 8 - Braver - Ronge - 9 - Sommet - Assista - Sur une borne - 10 - Direction - Abîmé - Porte aux nues.

Mots fléchés

| | | | | |
|--------------------|-------------------|----------------|----------------|------------------|
| Hasardeux | Rejetée | Blémir | Vieille clé | Râpée |
| Amusantes | Différents | | Dévoilée | Forme d'avoir |
| Bernée | | Décrypté | En tenue | |
| Dentier | | Petit loir | Regimber | Déchet organique |
| Tour | En dernier | | Double voyelle | Déploie |
| Énergie | | | Vieille mesure | |
| Deux ôtés de trois | | Exagérée | Utile | |
| Métal | | Lieu de combat | Aurochs | |
| | Coin chaud | | | Pour dans |
| | Employas | | | Acide |
| Voie dans un sens | | Lentille | | Cacha |
| Crochets | | Préposition | Posséda | Note élevée |
| | | | Stère | |
| Abandonnée | Orifice du rectum | | Filets d'eau | |
| | | | Titane | |

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Traitement par les bains de boue (13 lettres)

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | O | M | R | E | S | X | U | E | U | T | S | A | F | T | B | C | E |
| T | E | T | E | M | T | O | G | O | R | T | S | O | R | O | R | F | D |
| N | N | I | L | T | O | G | A | M | I | N | E | O | N | I | F | E | R |
| E | I | U | U | N | E | N | O | I | N | A | F | D | S | O | T | S | A |
| M | A | R | S | E | N | I | E | R | F | E | D | P | R | R | A | E | L |
| R | H | F | T | V | A | P | U | R | U | N | A | T | E | I | E | S | F |
| A | N | U | R | E | A | S | T | Q | O | N | E | P | N | N | N | S | U |
| S | I | S | E | L | T | R | I | B | T | X | D | S | A | N | U | U | O |
| N | A | U | I | I | I | N | I | D | E | N | U | I | R | E | E | O | T |
| A | G | E | Q | S | N | R | E | G | O | S | A | E | C | E | J | R | N |
| R | R | U | T | A | O | G | E | N | O | U | U | D | R | T | V | T | A |
| B | E | E | T | M | A | D | O | U | T | E | L | E | N | E | I | I | P |
| C | A | I | N | C | E | R | E | I | N | A | M | O | N | E | L | O | D |
| B | R | N | R | A | O | L | E | R | U | T | A | N | U | I | T | O | N |
| B | E | O | Q | U | C | D | R | A | L | B | U | O | R | R | M | N | C |
| T | M | R | U | U | M | E | I | R | E | S | I | A | I | N | E | U | I |
| A | H | E | E | T | E | R | E | R | A | T | N | E | I | R | O | U | L |
| H | A | I | E | T | E | T | A | P | I | E | E | I | T | R | A | P | X |

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMORÇAGE - ARENACEE - ARMURIER - BANQUET - BERET - BRITANNIQUE - COLEREUX - CRISPANT - CROUTE - DICTION - DIVERSE - DOULOUREUX - DOUTE - EFFORT - EVENT - FANION - FASTUEUX - FORT - GAIN - GAMINE - GENOU - HAIE - HAINE - INNE - INTENDANT - JEUNE - LUMINEUSE - LUSTRE - MANIERE - MORIBOND - NATUREL - NIAISERIE - ORIENT - OSTROGOT - PARLER - PANTOUFLARD - PARTIE - PERTE - QUIETE - RENOM - ROUBLARD - RUSTIQUE - SAIN - SARMENT - SERMON - TAON - TRISTE - TROUSSE - USUFRUIT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Torpilleur - 2. Ore - Maître - 3. Ra - EP (épée) - Sein - 4. Enclume - N.D - 5. Ute - Ré - EE - 6. Terreurs - 7. Ni - Tassé - 8. Quarters - 9. Ur - Eu - Er - 10. P.S - As - An - 11. Nô - S.P - Clé - 12. Entérinées.

VERTICALEMENT :

1- Toreutique - 2. Orante Ur - NN - 3 - Rê - Cerna - Pot - 4. El - Rires - 5. Impure - Tu - Sr - 6. La - Meute - Api - 7. Lise - Rares - 8. Été - Essor - Ce - 9. Urine - Sn - Ale - 10. Rend - Lésines.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Retraite - Calmar - Ru - Calée - Oies - Le - Soûle - Acné - Obéré - It - Ls - Ut - Tira - Dé - Rue - Anion - Natte - Té - Nées - Ente - ST - Éta - Are.

VERTICALEMENT :

Récalcitrant - Talent - Ute - Orle - Tétée - Âmes - Ai - Est - Nia - OÔ - Râ - Troublante - Dé - Îles - Iéna - Réer - Do - Tr - Émus - Éventée.

MOTS MASQUÉS LITHOPHAGE

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 15 FÉVRIER 2025 - PRIX : JAZAIRIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

18 coursiers modestes dans une épreuve de vitesse

L'hippodrome Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier, nous propose une épreuve assez équilibrée qui réunira 18 coursiers pur sang arabe sur une courte distance contre la montre de 1100 mètres dans le prix Jazairia réservé au pari tiercé, quarté et quinté où l'issue finale demeure encore des plus incertaines, d'autant plus que le début de ce meeting a été marqué par des rapports millionnaires et des cagnottes récurrentes, cependant cette situation reste difficile étant donné que l'ordre exact d'arrivée est souvent difficile à prédire surtout lorsque les chevaux en vue ne parviennent pas à se placer, ce qui ouvre grandes les portes à toutes les spéculations, bien que cette course nous promette une arrivée difficile à décortiquer eu égard à la qualité des chevaux présents, un autre paramètre assez important à considérer est la confrontation intergénérationnelle susceptible de modifier les performances de chaque coursier et pour cela l'analyse de chaque cheval reste donc complexe, rendant les pronostics dans un flou total. Nous avons recensé de nombreux athlètes susceptibles de remporter l'épreuve qui nous intéresse, ce qui rajoute à la difficulté de pouvoir dégager des lignes de jeux fiables suite à l'inconstance de nombreux chevaux en lice. Cette épreuve est réservée aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 21 000 DA en gain et place depuis le 1er juillet 2024. Pour ne pas oublier, il faut se pencher sur les jockeys les plus expérimentés.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. TAMAYOUZ.** Ce vieux mâle de 13 ans, ses meilleurs résultats dans des courses de vitesses. Méfiance, il a les moyens de se placer parmi les premiers.
- 2. BOUTON D'OR.** Il a bien choisi cette fois l'entraîneur, confié à l'excellent Laid Rahmoune qui ne fera pas le déplacement de Djelfa pour rien.
- 3. IJTIHAD.** Rien de probant à son actif.
- 4. HARAB D'HEM.** Manque visiblement d'expérience.
- 5. FLITA D'HEM.** À revoir.
- 6. AL DJAMRA.** Cette jument de 6 ans a été déjà confrontée à des chevaux plus robustes, cette fois, elle jouera un rôle important.

| PROPRIÉTAIRES | N° | CHEVAUX | JOCKEYS | PDS | CDS | ENTRAÎNEURS |
|-----------------|----|-----------------|----------------|-----|-----|--------------|
| M. SEMMOUNE | 1 | TAMAYOUZ | H. RAACHE | 58 | 16 | H. FERHAT |
| A. GHARBI | 2 | BOUTON D'OR (0) | K. RAHMOUNE | 57 | 6 | L. RAHMOUNE |
| F. METIDJI | 3 | IJTIHAD (0) | B. KHALDI | 56 | 4 | AD. FEGHOULI |
| MZ. METIDJI | 4 | HARAB D'HEM (0) | AZ. ATHMANA | 55 | 9 | A. CHELLAL |
| MZ. METIDJI | 5 | FLITA D'HEM | K. BAGHDAD | 55 | 14 | K. BAGHDAD |
| AD. LAGRAA | 6 | AL DJAMRA | A. HAMIDI | 55 | 18 | MED. HAMIDI |
| M. BENDJEKIDEL | 7 | AS. ZYYAD | B. BENDJEKIDEL | 54 | 15 | PROPRIÉTAIRE |
| AC. KOUAOUCI | 8 | CHAYBA | AB. ATTALLAH | 54 | 1 | PROPRIÉTAIRE |
| N. MEZIANI | 9 | ISTANBUL | MED. GHENAM | 54 | 5 | S. MEZIANI |
| IS. DJOKDEM | 10 | ANAISA | T. MEGOUCI | 54 | 11 | CH. AIDA |
| M. DJELLOULI | 11 | ILEANA | WF. DJELLAOUI | 54 | 12 | PROPRIÉTAIRE |
| A. AOUSSAT | 12 | HIKAIA DE SAHEL | CH. ATTALLAH | 54 | 2 | R. BOUBEKEUR |
| AL. FEGHOULI | 13 | DEUTCH | W. HAMOUL | 53 | 13 | AD. FEGHOULI |
| S. AOUINA | 14 | HERZ | A. BOUSSAA | 53 | 7 | PROPRIÉTAIRE |
| K. MAHOUR BACHA | 15 | CLEOPATRA | JJ:MA. AIDA | 53 | 17 | PROPRIÉTAIRE |
| R. DJEDDIQUI | 16 | MESRARA | S. BENDJEKIDEL | 53 | 3 | H. BOUBAKRI |
| M. ABDELATIF | 17 | FAHED D'HEM | A. YAHIAOUI | 53 | 8 | PROPRIÉTAIRE |
| K. BENHAMOUDA | 18 | TANOUBIA | AP:Y. CHELLAL | 47 | 10 | B. AMRAOUI |

7. AS ZYYAD. Très longtemps absent, depuis le meeting d'été.

8. CHAYBA. Méfiance, cette fois elle est confiée à un vrai professionnel AB. Attallah, connu dans le monde des courses.

9. ISTANBUL. Presque une année d'absence. À revoir.

10. ANAISA. Il lui faut encore du temps pour cette pouliche.

11. ILEANA. Cette jeune femelle a de grands moyens physiques et vu le lot présent, elle peut venir prendre une place.

12. HIKAIA DE SAHEL. Cette protégée de la grande maison Aoussat est confiée à un crack jockey CH. Attallah, avec sa petite cravache, il pourra venir prendre une place.

13. DEUTCH. C'est la deuxième tentative. Méfiance car ce jeune mâle est confié à un efficace jockey Walid Hamoul connu pour son sérieux.

14. HERZ. Au-dessous du lot.

15. CLEOPATRA. Elle n'a pas beaucoup d'expérience mais attention.

16. MESRARA. Barrée en théorie.

17. FAHED D'HEM. Un coursier de grande valeur physique, visera la plus haute marche du podium.

18. TANOUBIA. Aléatoire.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

17. FAHED D'HEM - 12. HIKAIA DE SAHEL - 1. TAMAYOUZ - 11. ILEANA - 6. AL DJAMRA

LES CHANCES

15. CLEOPATRA - 14. HERZ

2024, année meurtrière record pour les journalistes

Au moins 124 journalistes ont été tués dans le monde en 2024, soit l'année la plus meurtrière depuis au moins 30 ans pour la profession, a dénoncé mercredi le Comité de protection des journalistes (CPJ), qui impute la responsabilité à l'entité sioniste dans deux tiers des cas. L'agression barbare sioniste contre la Palestine a "un impact sans précédent sur les journalistes et témoigne d'une détérioration majeure des normes mondiales de protection des journalistes dans les zones de conflit", souligne, dans un communiqué, la directrice générale de l'organisation basée à New York, Jodie Ginsberg. "Mais c'est loin d'être le seul endroit du monde où les journalistes sont en danger", ajoute-t-elle, en déplorant "une tendance plus large de musellement des médias à l'échelle mondiale". Cela "devrait tous nous inquiéter, car la censure empêche de s'attaquer à la corruption et à la criminalité, et de demander des comptes aux puissants", poursuit-elle. Selon le CPJ, 124 journalistes ou employés de médias ont été tués dans 18 pays, soit l'année la plus meurtrière depuis que l'organisation tient le décompte, soit plus de 30 ans. Parmi eux, 82 journalistes palestiniens sont tombés en martyrs à Gaza et trois journalistes sont tombés en martyrs au Liban, "tous aux mains" des forces sionistes. Le Soudan et le Pakistan suivent avec six journalistes tués dans chacun de ces pays, puis le Mexique (5), la Syrie (4), la Birmanie (3), l'Irak (3) et Haïti (2). Le CPJ comptabilise les cas s'il y a des motifs raisonnables de croire qu'un journaliste a été tué dans son travail, soit accidentellement dans une zone de conflit ou une mission dangereuse, soit s'il a été visé délibérément en raison de son activité. Selon l'organisation, 24 journalistes ont été tués délibérément en 2024, dont 10 en martyrs par les forces sionistes à Gaza et au Liban. Le CPJ cite les cas des journalistes d'Al Jazeera, Ismail al-Ghoul et Rami al-Refee, tombés en martyrs fin juillet lors d'une frappe sioniste sur la bande de Gaza.

Sûreté de la wilaya d'Alger: démantèlement de deux réseaux de passeurs

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé la semaine dernière, dans deux opérations distinctes, au démantèlement de deux (2) réseaux de passeurs composés de 14 individus, ont-ils indiqué mercredi dans un communiqué. "Les services de la division Est de la police judiciaire et de la sûreté de la circonscription administrative de Bab el Oued, ont démantelé la semaine dernière, deux réseaux criminels composés de 14 individus pour tentative de migration clandestine et organisation de traversée clandestine par mer à bord d'une embarcation de pêche, avec saisie de tous les équipements utilisés dans cet acte criminel", précise le communiqué. Les deux affaires "ont été traitées par la Brigade de lutte contre le trafic des migrants et de la traite humaine relevant de la Division Est de la police judiciaire de Bab



Ezzouar, et de la 6e sûreté urbaine de Rais Hamidou, en coordination avec la Police judiciaire de Bab el Oued", précise la même source, ajoutant que "l'affaire a été enclenchée suite à une information sécuritaire fai-

sant état de l'organisation, par un groupe d'individus, de traversées clandestines depuis les côtes algériennes vers l'étranger". "Les investigations menées sur le terrain se sont soldées par l'identification de quatorze (14)

individus, dont cinq (5) ressortissants étrangers qui préparaient une opération de migration clandestine", selon la même source. L'opération supervisée par le parquet territorialement compétent s'est soldée par "la saisie d'une embarcation, d'un moteur mécanique, de 30 bidons d'essence (600l), de quatre (4) gilets de sauvetage, et de deux (2) rames. "Deux véhicules touristiques et une somme d'argent en monnaie nationale estimée 440 millions de centimes, ont également été saisis. Après parachèvement des procédures légales, "les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour tentative de migration clandestine par mer et violation des procédures et des réglementations relatives à la sortie du territoire nationale", conclut le communiqué.

Etusa lancera un service de contrôle technique des véhicules à partir de demain



L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger "Etusa", a annoncé mercredi dans un communiqué, le lancement d'un service de contrôle technique des véhicules à partir de demain dimanche, dans le cadre de la diversification de ses activités. Le service est destiné aux propriétaires de véhicules particuliers et entreprises, et concerne les véhicules légers et lourds, selon le communiqué. Cette nouvelle activité de l'établissement est située à la zone industrielle de Oued Smar à Alger, où seront déployés "une équipe d'experts possédant des compétences et des connaissances de haut niveau et une technologie de pointe pour des diagnostics liant la sécurité au respect de l'environnement", précise le communiqué.

Six quintaux de câbles de cuivre volés saisis et arrestation de 5 individus à Mila

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Mila ont saisi 6 quintaux de câbles de cuivre volés et interpellé 5 suspects, selon un communiqué publié jeudi par le groupement territorial de ce corps constitué. "A la suite d'une patrouille sur la route nationale n 79A, dans son segment reliant les communes de Mila et de Sidi Marouane, les gendarmes ont remarqué un véhicule stationné sur le bas-côté de la route au niveau de la zone d'Ain Nechma", indique le document. Réagissant à des voix d'hommes non loin de cet endroit, les éléments de la brigade ont aperçu deux individus tentant de prendre la fuite mais qui ont fini par être arrêtés, ainsi qu'un troisième suspect resté à bord du véhicule en stationnement, précise encore le communiqué, ajoutant que le véhicule en question était chargé de 6 quintaux de câble de cuivre et d'une cisaille. Les investigations ont conduit à l'arrestation de deux autres individus soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire, ajoute le communiqué, notant qu'après la finalisation des procédures légales d'usage, les personnes interpellées ont été déférées devant le procureur de la République près le tribunal de Mila pour "constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de voler des câbles de cuivre". Le responsable de la communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Redha Fergani, a indiqué que la direction a subi des pertes matérielles "importantes" à la suite du vol de câbles de cuivre. Il a également fait savoir que pas moins de 8 km de câble de ce type ont été volés depuis le début de l'année en cours.

Constantine : 1 mort et 6 blessés dans un accident de la route près de Hamma Bouziane

Une personne est morte et 6 autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu, jeudi soir sur le territoire de la commune de Hamma Bouziane, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile. L'accident est une collision entre un véhicule de tourisme et un bus de transport des voyageurs (Constantine - Didouche Mourad) qui s'est produit vers 16h 34 sur la



route nationale RN 3 plus exactement à la cité Bekira relevant de la commune de

Hamma Bouziane, a précisé la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. L'accident, a-t-on souligné, a provoqué la mort d'un homme âgé de 30 ans dont le décès a été confirmé après son évacuation vers l'établissement public hospitalier

(EPH) de la commune de Didouche Mourad. Agées entre 3 et 50 ans, six (6) autres personnes ont été blessées lors de cet accident et se trouvent actuellement sous surveillance médicale au sein du service des urgences du même établissement de santé, ajoute la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident. Trois autres personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route, survenu, jeudi après-midi près de la commune d'Ain Smara, a-t-on rappelé.

EXPRESS- HISTORIQUE

La pomme de la discorde (14)

| | | |
|---|---|--|
| <p>Soudain, un arbuste ressemblant à un pommier jaillit de la terre et se mit à grandir à une vitesse fulgurante !!</p> | <p>Les gens avaient du mal à en croire leurs yeux ...</p> | <p>Le vieillard accompagna la croissance de l'arbuste par des incantations et des gestes énigmatiques.</p> |
| | | |

MISE AUX POINGS

« Partant de l'engagement de l'Algérie à soutenir le MAEP et à lui permettre de s'acquitter de ses missions, mon pays a décidé d'apporter une contribution volontaire d'un million de dollars pour soutenir le processus d'évaluation, en exécution des conclusions qui en découlent »

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune





Dans la journée : Averses
Vent : 15 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 88 %

Dohr : 13h02
Assar : 16h04
Maghreb : 18h32
Ïcha : 19h51

Dimanche 17
chaâbane 1446
Sobh : 06h09
Chourouk : 07h35

POUR METTRE FIN AU TRAFIC DE DROGUE À PARTIR DU MAROC

Vers une action coordonnée des pays de l'UE

Des voix commencent à s'élever en Europe pour dénoncer le trafic de drogue utilisé par le Maroc comme arme pour faire chanter certains pays. L'Espagne, la France, la Belgique et même les Pays bas sont aujourd'hui la cible d'une véritable guerre menée par le Makhzen pour influencer sur les décisions politiques de certains pays membres de l'Union européenne.



Il y a quelques jours, le mouvement anti-drogue en Espagne a demandé aux ministres de l'Intérieur et de la Justice de son pays et de plusieurs pays européens, qui se sont rencontrés vendredi à l'occasion d'un sommet contre le crime organisé, de se réunir avec le Maroc, premier producteur mondial de haschisch, pour le contraindre à mettre un terme au trafic de drogue vers l'Europe, selon le site espagnol "abc.es". La demande de mettre un terme à cette activité criminelle a été exprimée par le président de l'association « Alternativas del Campo » de Gibraltar, Francisco Mena, aux ministres de l'Intérieur et de la Justice d'Espagne et de plusieurs pays européens, qui se réunissent à Cadix (sud-ouest de l'Espagne) pour la quatrième réunion ministérielle de la Coalition des pays européens contre le crime organisé.

Il faut rappeler qu'aujourd'hui, en Europe la conviction que sans une action coordonnée des pays de l'UE, le Maroc poursuivra sa guerre contre l'espace européen qu'il tente de soumettre en le noyant de drogue produite par ses agriculteurs et même de drogues de synthèses produites en Amérique du sud et qui transitent par ses plages avant d'être acheminées vers l'Europe. Tout en saluant la tenue de cette réunion, à laquelle participent les ministres de l'Intérieur et de la Justice d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie, des Pays-Bas, de

Suède et d'Espagne, Francisco Mena demande que "les deux parties parlent" de ce problème, pour qu'il y ait un dialogue entre l'Europe, en tant que territoire récepteur de la drogue, et le Maroc, en tant que pays producteur de ces substances. Il a notamment souligné que le Maroc "joue un rôle très important" dans le trafic de drogue, et que c'est pour cette raison que le dialogue doit avoir lieu avec l'Union européenne (UE) et ne pas être "une négociation bilatérale entre l'Espagne et le Maroc".

"Ce que l'on voit ici n'est que la partie émergée de l'iceberg du trafic de drogue" en provenance du Maroc, a-t-il notamment prévenu, en référence aux bateaux de drogue qui arrivent par le fleuve Guadalquivir ou le détroit de Gibraltar, rappelant que "la destination finale" de ces drogues sont les marchés européens. Aujourd'hui le Maroc utilise même des sous-marins et des drones pour noyer l'Europe de haschich et sans une action européenne coordonnée, le trafic persistera. Francisco Mena a notamment indiqué que la ville de Cadix en Andalousie peut montrer la voie, en raison de sa proximité avec le Maroc, cette ville étant "la première barrière contre le trafic de haschisch" en provenance de ce pays, pre-

mier producteur de cette substance au monde. L'Espagne est considérée comme le principal point d'entrée du haschisch marocain en Europe.

En mars dernier, le journal espagnol "El Espanol" avait révélé un nouveau scandale autour d'un trafic de drogue entre la Péninsule ibérique et le Maroc, accusant la marine royale marocaine de complicité dans ce trafic à travers la participation de ses patrouilleurs à l'opération d'introduction de stupéfiants en Espagne. Dans un rapport publié le 19 avril 2024, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a, de son côté, souligné que la résine de cannabis, une des trois drogues les plus répandues au Sahel, provient du Maroc où une augmentation de la production a été signalée, atteignant environ 901 tonnes en 2022, un chiffre que d'autres sources considèrent inférieur aux volumes de la production marocaine réelle de cette substance dangereuse, que le Makhzen utilise comme une arme de déstabilisation régionale et un outil de chantage.

Ce sont les signes d'une prise de conscience européenne qui pourrait inciter les gouvernements à revoir leur politique avec le Maroc qui est, il faut le rappeler président de l'ONUDC, ce qui est sacrilège et une ineptie en matière de lutte contre la drogue et le crime organisé.

Slimane B.

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

Pour une loi incriminant la France coloniale

Les participants à une journée d'étude sur les explosions nucléaires françaises en Algérie ont appelé, jeudi à Alger à la clôture des travaux, à l'élaboration d'une loi incriminant la France coloniale et contraignant l'État français à reconnaître la responsabilité de ses crimes contre le peuple algérien.

À cet effet, les participants à cette journée d'étude organisée par l'Assemblée populaire nationale sous le thème "Les explosions nucléaires françaises en Algérie: un crime contre l'homme et l'environnement", ont appelé "à l'élaboration d'une loi incriminant la France coloniale et contraignant l'État français à reconnaître la responsabilité de ses crimes contre l'humanité, y compris le génocide et les explosions nucléaires, avec l'ouverture du champ à la double poursuite pénale et civile". L'accent a également été mis sur l'importance d'œuvrer "à faire pression sur la France pour l'amener à indemniser les victimes et à reconnaître ses crimes en encourageant les victimes et leurs familles à introduire des procès devant les cours internationales pour revendiquer des indemnités équitables pour préjudice". En consécration de ces efforts, les recommandations issues des travaux de cette rencontre ont porté sur l'importance "de consigner les témoignages vivants des moudjahidines et de la population ayant vécu la période des explosions nucléaires et leur intégration dans les archives nationales". Dans le cadre de l'examen des effets continus de ces explosions, les participants ont appelé "à la création d'un centre national de la mémoire nucléaire qui s'attellera à examiner l'impact de ces explosions sur l'environnement et la santé", en sus du lancement "d'études de terrain périodiques pour contrôler l'état de santé de la population affectée et apporter un soutien médical spécial aux victimes des radiations nucléaires". Afin d'ancrer le dossier de la mémoire chez les nouvelles générations, il a été proposé d'inclure le dossier des explosions nucléaires dans les manuels scolaires et de renforcer le débat scientifique et historique autour du sujet, en sus du soutien des projets cinématographiques et scientifiques retraçant la souffrance des victimes et l'impact de ces explosions sur l'homme et l'environnement.

R. N.

SAÂDA ARBANE
L'ACCUSE D'AVOIR VOLÉ
SON HISTOIRE

Kamel Daoud poursuivi en France

L'écrivain algérien naturalisé français, Kamel Daoud, a de sérieux soucis à se faire avec la justice. D'abord en Algérie où il été poursuivi, lui et sa femme, devant le tribunal d'Oran pour respectivement, « vol et exploitation (dans le roman "Houris", prix Goncourt 2024) de l'histoire vraie d'une victime de terrorisme (Mme Saâda Arbane) » et « violation du secret médical » de cette dernière. Aujourd'hui, c'est face à la justice française qu'il aurait affaire. En effet, l'auteur, qui a construit sa « gloire littéraire » en reprenant tout le récit des racistes de l'extrême droite française et en faisant le serviteur zélé des thèses anti-algériennes, est assigné en France par Mme Arbane (par le biais de sa défense ?) pour des motifs d'accusation bien précis. Mais plus ou moins similaires aux charges qui ont motivé les plaintes déposées à Oran et dont la procédure judiciaire a été annoncée, fin novembre 2024, lors d'une conférence de presse animée par maître de Fatima Zohra Benbrahim, avocate de la plaignante. L'information sur la plainte en France a été rapportée, hier, par l'AFP (Agence France-Presse) qui cite une source proche du dossier, faisant état d'un dépôt de plainte effectuée auprès de la justice française le 13 février et ce pour « non-respect de la vie privée » par Saâda Arbane », cette victime des hordes terroristes qui a survécu miraculeusement à une attaque ayant décimé une grande partie de sa famille. Selon la même source, une première audience de procédure est prévue le 7 mai après-midi au tribunal judiciaire de Paris. L'AFP a précisé que dans cette assignation qu'elle a consultée, Mme Arbane « demande 200 000 euros de dommages et intérêts ainsi qu'une publicité de la condamnation éventuelle, car un « caractère fortuit » de la ressemblance est « totalement impensable ». Elle ajoute, en outre, que le texte affirme que Mme Arbane « a été suivie entre 2015 et 2023 en consultation par une psychiatre devenue épouse de Kamel Daoud en 2016, Aïcha Dehdouh. »

F. Guellil

SOUS-RIRE

Coupures d'électricité récurrentes

Un dîner aux chandelles un 14 février, n'est-ce pas l'incarnation du romantisme ?

